
Ce rapport annuel
a été édité
par le Département Information
d'Esso Standard S.A.F.
couverture de R. Del Castillo
graphiques de A. Pasternak
Fos
Port-St-Louis
rapport
annuel
1964
esso standard s.a.f.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SERGE SCHEER	PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL
JACQUES BALLET	ADMINISTRATEUR
ROBERT DE BILLY	ADMINISTRATEUR
HENRI DEROY	ADMINISTRATEUR
FRANCIS FABRE	ADMINISTRATEUR
GEORGES FLEURY	ADMINISTRATEUR
JEAN FORGEOT	ADMINISTRATEUR
GEORGES WICART	ADMINISTRATEUR
RAYMOND B. YOUNG	ADMINISTRATEUR

COMITÉ CONSULTATIF

SERGE SCHEER	PRÉSIDENT
JACQUES BALLET	DIRECTEUR GÉNÉRAL
JULES ARMAND	DIRECTEUR
CHARLES F. BAIRD	DIRECTEUR
ALBERT BARRAUD	DIRECTEUR
ANDRÉ DUBOIS	DIRECTEUR
LUCIEN KAHN	DIRECTEUR
AUGUSTE SCHLAGETER	DIRECTEUR

contrôleur	GEORGES GRONDIN
trésorier	LOUIS COIGNARD

COMMISSAIRES AUX COMPTES

TITULAIRE	ALBERT VEYRENC
SUPPLÉANT	GASTON THIBAULT

15 Mai 1965



RAPPORT ANNUEL 1964

documents présentés
à l'assemblée générale ordinaire
du 24 Juin 1965
communiqués
au comité central d'entreprise
le 18 Juin 1965

en bref

	1963	1964
PROFONDEURS FORÉES (ESSO REP)	92 000 mètres	95 000 mètres
PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT (ESSO REP)	1 863 000 tonnes	2 167 000 tonnes
ACHATS DE PÉTROLE BRUT (TONNAGES ACHETÉS A ESSO REP COMPRIS)	6 846 000 tonnes	7 419 000 tonnes
BRUT TRAITÉ	6 551 000 tonnes	6 662 000 tonnes
VENTES TOTALES DE PRODUITS FINIS	6 141 000 tonnes	6 666 000 tonnes
SALAIRES ET DÉPENSES SOCIALES	165 800 000 F	178 100 000 F
DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS	92 500 000 F	155 100 000 F
CHIFFRE D'AFFAIRES COMMERCIAL	3 074 000 000 F	3 267 700 000 F
TAXE INTÉRIEURE, TVA, DOUANE ET AUTRES IMPOTS	1 593 200 000 F	1 721 800 000 F
BÉNÉFICE NET DE L'EXERCICE	75 000 000 F	66 400 000 F

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

*Conformément aux prescriptions
de l'article 31 des statuts,
nous vous avons convoqués en Assemblée Générale ordinaire
pour vous rendre compte de notre gestion
pendant l'exercice 1964 et soumettre à votre approbation
le Compte de résultats de l'exercice
et le Bilan établis au 31 décembre 1964.*

Un de nos écrivains les plus amers a dit : « Rêve de grandes choses : cela te permettra d'en faire au moins de toutes petites ». Ce conseil, qui se voulait sage et n'était que désabusé, ne s'applique pas au domaine du pétrole : là, on ne peut se permettre de rêver seulement ; il faut réaliser de grandes choses pour fournir aux économies modernes, si avides d'énergie, les moyens de leur développement dans les conditions d'économie et de sécurité les meilleures.

En vérité, la tâche est lourde tant la croissance des besoins est rapide et continue. Il faut, en effet, pour prendre toute la mesure du problème, garder à l'esprit les ordres de grandeur en cause. En 1964, la production mondiale de pétrole brut, en progrès de 8 %, a dépassé 1 400 millions de tonnes. Sans doute la croissance d'une année sur l'autre a-t-elle été supérieure à ce que l'on peut raisonnablement attendre en moyenne. Même en ne tablant que sur un taux de développement de 5,5 % à 6 %, cela représente quelque 80 millions de tonnes — et bientôt 100 millions — à produire en plus chaque année, ce qui correspond en gros aux productions réunies du Sahara et de la Libye.

Un effort de recherche incessant est donc indispensable pour maintenir, ou même accroître, le nombre d'années de consommation inventoriées dans le sol.

Bien évidemment, ces tonnages nouveaux doivent être transportés des lieux de production à ceux de consommation, raffinés et mis en place dans les qualités commandées par le progrès technique et par les désirs des consommateurs. Sur les bases actuelles, l'accroissement annuel des volumes traités correspond à une fois et demie la capacité française totale de raffinage.

Certes, des irrégularités passagères peuvent apparaître parfois dans le développement et, par là même, faire douter de l'avenir de notre industrie dont la vitalité reste intacte. Le doute, s'il devait effleurer notre esprit, serait que l'industrie pétrolière ne fût pas à la mesure de sa tâche, non par manque de volonté ou d'enthousiasme, mais par l'effet de restrictions ou de limitations imposées.

De telles restrictions existent malheureusement et se sont même aggravées récemment, procédant soit du nationalisme ombrageux de certains pays producteurs, soit de la difficile conciliation dans d'autres, entre industries privées à caractère purement commercial et entreprises publiques dont les buts, comme les moyens, sont différents.

Il faut souhaiter que ces actions n'aboutissent pas involontairement à détruire

les équilibres délicats que les sociétés à caractère international ont su réaliser, pour fournir une énergie qui n'a jamais fait défaut dans les circonstances les plus graves et quelle qu'ait été l'accélération de la demande.

■

L'EUROPE ET LE PÉTROLE

Pour l'Europe, le problème du pétrole se pose avec encore plus d'acuité puisque l'utilisation de cette forme d'énergie se développe au rythme d'environ 15 % par an, c'est-à-dire pratiquement le double du taux moyen mondial. Cette croissance s'explique par le dynamisme des économies en cause, par la souplesse d'emploi des produits pétroliers et la pauvreté de l'Europe en sources d'énergie primaire à des coûts acceptables.

La part du pétrole dans l'ensemble des besoins énergétiques de l'Europe, déjà considérable puisqu'elle atteint 43 %, passera à 50 % dans cinq ans. D'autres formes nouvelles d'énergie viendront s'y ajouter à court terme, bien que de façon encore limitée : ainsi le gaz naturel, dont les découvertes récentes en Europe ont suscité autant d'intérêt que d'espoirs. Puis l'énergie nucléaire apportera sa contribution, mais les incertitudes qui règnent encore sur le choix des filières et les coûts associés à chacune, ne permettront probablement pas à cette énergie de jouer un rôle significatif avant au moins une dizaine d'années, sauf peut-être dans le cas de la France.

Force est bien de constater, malheureusement, que l'Europe ne produit qu'une infime partie de sa consommation pétrolière et que les espoirs de découvertes nouvelles à l'échelle de ses besoins, demeurent modestes, malgré des succès appréciables auxquels votre Société contribue largement depuis dix ans. Certes, les techniques de recherche se perfectionnent sans cesse et les forages en mer, soit au large des côtes d'Aquitaine où votre Société en association avec d'autres sociétés françaises joue un rôle de pionnier, soit dans les eaux de la mer du Nord, excitent les imaginations par leurs prouesses techniques. Nous espérons que le succès viendra couronner ces efforts, mais il ne serait pas réaliste d'en surestimer l'influence sur l'accroissement, à court terme, des ressources pétrolières de l'Europe.

Celle-ci se voit donc, dans une large mesure, condamnée à importer son énergie, ce qui nous semble devoir guider toute réflexion en matière de sécurité des approvisionnements. Ce n'est pas entre le développement de ressources nationales, considérées comme sûres, et l'importation jugée aléatoire que se pose le choix. On peut sans doute disputer du niveau exact des productions charbonnières nationales : cela a été fait et des options ont été prises dans la plupart des pays ; elles visent à maintenir un équilibre entre sources d'énergie eu égard, en particulier, aux problèmes régionaux et sociaux en cause.

Dans ces perspectives, l'Europe dépendra longtemps encore des grandes régions productrices de pétrole et, en particulier, du Moyen-Orient qui, pour la première fois en 1964, a devancé les Etats-Unis en tant que premier producteur mondial, avec plus de 380 millions de tonnes extraites.

Grâce à leur expérience acquise de longue date, les sociétés à caractère international sont, comme par le passé, particulièrement aptes à assurer l'écoulement efficace du pétrole des zones de production à celles de consommation. Par la répartition des risques qu'elles ont réalisée à l'échelle du globe, elles apportent la diversification des sources d'approvisionnement, seul gage de sécurité à long terme. Leur organisation mondiale leur permet aussi de faire jouer au mieux la solidarité internationale — particulièrement développée dans le domaine du pétrole — ainsi qu'en a témoigné la crise de Suez. Enfin, la sage politique d'extraction qu'elles mènent dans une perspective d'avenir est la garantie d'une satisfaction continue des besoins.

C'est pourquoi nous croyons que les interventions directes des Etats en cette matière peuvent être dangereuses en risquant de placer sur un plan politique, donc de l'exacerber, un problème qui devrait rester avant tout économique. Le réalisme doit commander à cet égard la plus grande prudence dans la prise de positions trop tranchées, comme dans la profession d'idéologie quelques respectables qu'en soient les motivations. Au surplus, notre monde moderne est fait d'échanges chaque jour plus nourris, de liens toujours plus étroits qui incitent pour faire face aux lourdes tâches de l'avenir, non à l'exclusive, mais à l'ouverture la plus large et au rejet des discriminations.

LES PROGRÈS DU MARCHE COMMUN

Cette solidarité s'est manifestée sur le plan du Marché Commun, témoignant de l'existence de puissantes forces convergentes qui, par-delà des facteurs de désunion, ont abouti aux accords de décembre sur l'agriculture. Ceux-ci ouvrent la voie à une union économique plus rapide des six pays membres d'ici à la fin de la période de transition, en même temps qu'ils les rendent plus solidaires que jamais sur le plan des politiques monétaires et des prix. Cet événement capital a reçu la publicité qui lui était due ; c'est pourquoi il a sans doute obscurci d'autres développements qui, pour avoir été moins spectaculaires, n'en constituent pas moins des progrès certains dans la voie d'une complète réalisation de la Communauté Economique Européenne.

Dans l'industrie pétrolière, des progrès ont été accomplis, dont le plus notable est sans doute l'union douanière sur les produits pétroliers, réalisée depuis le 1er novembre avec plus de deux ans d'avance sur les autres produits industriels. De ce fait, les droits intracommunautaires sont devenus nuls et un tarif extérieur commun modéré a été mis en vigueur, dont il convient de remarquer qu'il exonère, en accord avec le progrès technique, les produits destinés à subir des traitements ultérieurs définis.

Dans le cas de la France et par exception, les importations de produits pétroliers en provenance de la Communauté demeurent cependant soumis à des contingents qui vont en se libéralisant un peu plus chaque année et qui pourront atteindre 1 780 000 tonnes en 1965.

En 1964, la Commission de la Communauté Economique Européenne aurait mis à l'étude une recommandation destinée au Gouvernement français au sujet de l'adaptation du régime pétrolier français jusqu'à la fin de la période transitoire. En raison de difficultés tenant à l'interprétation de l'article 37 du Traité, cette étude n'aurait pas encore abouti.

Enfin et surtout, la volonté de réaliser une politique énergétique commune a été réaffirmée dans un protocole d'avril 1964 et la nécessité de subventions en faveur du charbon communautaire établie ; la mise en application des principes demandera encore maints efforts, étant donné les différences considérables, d'un Etat à l'autre, dans les législations et dans les philosophies qui inspirent leurs économies.

Ces politiques communes et la réalisation progressive du Marché Commun auront des répercussions sur le niveau des prix des produits pétroliers, aussi bien hors taxes que taxes incluses. Il serait bien entendu hâtif de tenter d'évaluer le niveau auquel les prix pourraient ainsi s'établir, mais on peut supposer logiquement qu'une harmonisation interviendrait à terme. Comme il existe, d'un pays à l'autre et pour chaque produit, de grandes disparités de prix et taxes, une évolution en bloc des prix, aussi bien à la hausse qu'à la baisse, se conçoit mal; il est plus probable que des modifications de sens variables tantôt en baisse, tantôt en hausse, affecteront les prix français en vue de tendre à une uniformité communautaire.

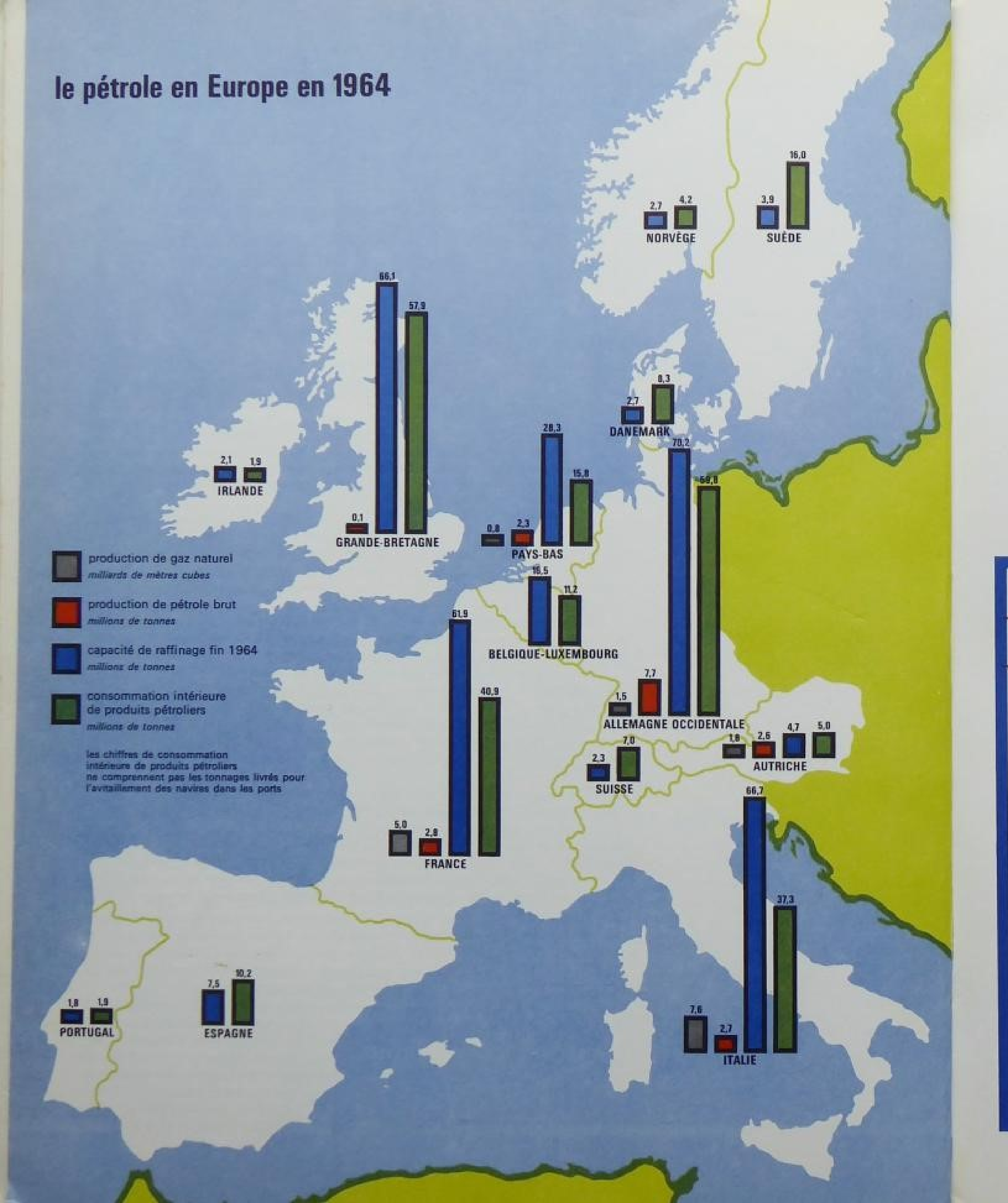
Nous voudrions ajouter une remarque que nous croyons fondamentale en matière de prix. Pour des raisons économiques, les prix des produits pétroliers ne sauraient varier à long terme qu'entre des limites assez étroites, au-delà desquelles, à la hausse ils cesseraient d'être concurrentiels vis-à-vis d'autres formes d'énergie, à la baisse ils ne laisseraient plus subsister les marges d'autofinancement nécessaires au développement continu et, par là-même, aboutiraient à raréfier les ressources, ce qui entraînerait nécessairement une correction inverse des prix.

■

L'ÉCONOMIE FRANÇAISE EN 1964

Sur cette toile de fond du Marché Commun, l'économie française ne s'analyse pas cette année aussi nettement que par le passé.

Jusqu'ici, notre pays avait restauré puis accru son potentiel économique dans des conditions particulières et sans trop se soucier des conséquences pour sa monnaie. Depuis quinze ans, le produit national brut s'est accru au rythme moyen de 4,5 % l'an en volume et a exactement doublé entre 1949 et 1964. Mais cette progression s'est accompagnée d'une hausse des prix plus forte que dans les autres pays d'Europe en expansion. Aussi, après les ajustements monétaires de 1948-1949, le franc était encore dévalué en 1957 et 1958, alors que le mark et le florin étaient réévalués en 1961.



Il est clair que l'inflation n'est pas la condition de l'expansion, mais reconnaître ce fait implique une adaptation des mécanismes économiques et financiers comme des comportements psychologiques. L'ouverture des frontières, la libre concurrence, les progrès du Marché Commun, l'adoption d'un prix commun pour les céréales, défini dans une monnaie de compte, nous associent à des partenaires qui pratiquent l'expansion tout en accordant une grande importance à la stabilité monétaire. C'est en septembre 1963, avec le lancement du Plan de Stabilisation, que la France a entrepris de s'adapter à cette situation nouvelle.

La mise en application de ce Plan est à l'origine des courants multiples qui ont traversé 1964 et en font une période de transition avec ces zones d'ombre et de lumière. Aussi, des appréciations différentes peuvent être portées sur les résultats de l'année. En comparant les niveaux moyens des années 1963 et 1964, le bilan est positif : la production industrielle a augmenté de 6,3 %, le produit national brut de 5 % en volume, les prix ont monté de 3,2 % au lieu de 4,8 %, le budget de l'Etat a été équilibré pour la première fois depuis plus de trente ans. Par contre, l'observation du comportement de l'économie du début à la fin de l'année conduit à des conclusions plus nuancées : ainsi, l'indice de la production industrielle n'a pas dépassé, en cours d'année, le niveau atteint dès le mois de janvier ; il s'est même inscrit en baisse en cours du dernier trimestre. Une véritable récession est apparue dans l'industrie textile et la production de l'industrie automobile a diminué de 8 %. Ces difficultés ont contraint certaines entreprises de ces secteurs à réduire leurs horaires. Par contre, l'industrie du bâtiment et les secteurs qui lui sont rattachés, la production d'acier et celle de ciment, ont nettement dépassé leurs niveaux antérieurs de production. De même l'agriculture a subi les effets de la sécheresse et présente un bilan contrasté, quoique positif globalement. Au progrès de la production végétale s'oppose,

quelques statistiques sur les six pays du Marché Commun et la Grande-Bretagne

1964	ALLEMAGNE OCCIDENTALE	BELGIQUE	FRANCE	GRANDE-BRETAGNE	ITALIE	LUXEMBOURG	PAYS-BAS
SUPERFICIE *(KM2)*	248 000	30 500	551 200	244 000	301 200	2 600	32 500
POPULATION *(MILLIONS D'HABITANTS)*	58,3	9,4	48,4	53,8	50,8	0,3	12,1
PRODUIT NATIONAL BRUT *(MILLIARDS DE FRANCS)*	509	76	424	445	242	3	80
PRODUIT NATIONAL BRUT PAR HABITANT *(FRANCS)*	8 732	8 166	8 760	8 269	4 759	8 194	6 555
PART DU PRODUIT NATIONAL BRUT INVESTIE *(%)*	25	20	20	16	23	28	24
NOMBRE D'HABITANTS POUR 1 VOITURE	7	9	6	7	13	9	13
CONSOMMATION TOTALE D'ÉNERGIE *(MILLIONS T.E.C.)*	259	40	162	285	97	5	42
PART DU PÉTROLE DANS CETTE CONSOMMATION *(%)*	37	41	41	33	62	18	62
CONSOMMATION DE PRODUITS PÉTROLIERS PAR HABITANT *(KG)*	1 025	1 117	845	1 076	735	2 133	1 305

en effet, le recul du secteur animal. Mais l'événement d'importance pour l'avenir de l'agriculture française demeure l'accord du 15 décembre, conclu à Bruxelles, sur un prix commun des céréales et sur la mise en place du marché unique à partir du 1er juillet 1967 qui devrait assurer à notre agriculture des possibilités d'expansion accrues.

■

ÉNERGIE ET PÉTROLE

Dans le cadre de l'économie française, l'activité pétrolière bénéficie des avantages que lui procure un développement continu.

La consommation française d'énergie a progressé à un rythme toujours voisin de 4 % et la position particulière qu'avaient prise les produits pétroliers en 1963 dans cette expansion n'a fait que se consolider. C'est à 37 % que se situe, pour 1964, la part de ces produits dans le bilan énergétique français, alors qu'elle était de 35 % l'année précédente. Dans moins de deux ans le pétrole deviendra la source d'énergie la plus utilisée. En 1970, il représentera 46 % du bilan énergétique.

Malgré la stabilisation de la production et de la consommation de charbon, celui-ci satisfera encore un tiers des besoins d'énergie en 1970. Le gaz naturel, dont le développement rapide doit laisser entrevoir une concurrence sensible et dont les sources étrangères d'approvisionnement déjà retenues (Hollande, Algérie), seront sans doute diversifiées, apporte aujourd'hui une contribution de l'ordre de 4 % qui pourrait doubler vers 1970. A cette même époque, l'énergie nucléaire commencera à constituer un appoint appréciable en France, et à prendre la relève des sources traditionnelles d'énergie pour la production d'électricité.

L'industrie pétrolière a mis en œuvre plus de 57 millions de tonnes en 1964, en accroissement de 7 millions de tonnes malgré la perte de débouchés de près d'un million de tonnes du marché algérien, consécutive à la mise en service de la raffinerie d'Alger à la fin du premier trimestre de 1964. Les produits finis importés ne rentrent dans ce chiffre que pour 8 % environ, le reste ayant été traité dans les raffineries françaises. La consommation de produits pétroliers sur le marché intérieur, déduction faite des besoins de la pétrochimie, des exportations, soutes et besoins militaires, a atteint 40,9 millions de tonnes, en augmentation de 16,6 % sur l'année précédente. Cette progression est considérable ; si elle n'atteint pas le record de 18 % enregistré en 1963, elle lui demeure comparable, compte tenu de la sévérité des conditions climatiques enregistrées pendant l'hiver précédent. Elle résulte d'une demande accrue de tous les produits principaux mais plus particulièrement des fuels lourds et des fuels de chauffage ; leur part relative dans la consommation intérieure civile ne cesse de s'accroître (59 % en 1964), tandis que celle des essences (moins de 19 %) diminue. La consommation des carburants est cependant en augmentation de 11 % malgré les difficultés rencontrées par l'industrie automobile. L'avenir nous dira dans quelle mesure le développement de cette industrie sera freiné par l'affectation, seulement très partielle, à l'amélioration du réseau routier des taxes élevées frappant les carburants.

La tendance au déplacement de la consommation vers les produits plus lourds incite à quelques réflexions ; tout d'abord, elle entraîne une accentuation de caractère saisonnier de la demande des produits au profit de la période hivernale, ce qui conduit à des besoins accrus en moyens de stockage ou en équipements de pointe. D'autre part, la plupart des découvertes récentes de pétrole proches de l'Europe - Sahara, Libye, Nigéria - ont porté sur des bruts riches en fractions légères et pauvres en fractions lourdes, c'est-à-dire mal adaptées à la structure de la demande. Il convient donc de doser judicieusement les sources d'approvisionnement en pétroles lourds et légers pour obtenir le plus économiquement possible les gammes de produits réclamés par le marché. Les contraintes techniques et économiques rejoignent le souci de diversification des origines commandé par la sécurité. Cependant, la création de débouchés nouveaux, notamment pétrochimiques, jointe à la souplesse de l'industrie du raffinage, ont permis à celle-ci d'absorber des quantités croissantes de pétroles bruts légers, en particulier ceux du Sahara. Il n'en demeure pas moins que l'appréciation de la valeur des pétroles en fonction de leur légèreté se justifie dans une moindre mesure que par le passé pour des marchés comme les nôtres.

Le développement de la demande, portant sur des tonnages de plus en plus massifs, entraîne à repenser les moyens économiques de mise en place des produits et à faire appel à des pipelines au-delà d'un certain seuil de consommation. Malgré des limitations qui, en l'état actuel de la technique, ne permettent pas le transport par pipeline des produits lourds au-delà de quelques dizaines de kilomètres, ce moyen de transport tend à se développer dans la plupart des pays où son installation est conforme aux besoins économiques. Outre les pipelines de longueur relativement faible et alimentant certaines raffineries à partir des ports d'importation de pétrole brut ou du champ de production lui-même, comme à Parentis, la France possède actuellement deux grands pipelines : TRAPIL qui ravitaille la région parisienne en produits finis à partir des centres de raffinage de la Basse-Seine et dont la capacité s'est accrue d'une troisième ligne de grand diamètre au cours de l'année écoulée ; le pipeline Sud-Européen assurant, au départ de Lavéra, le ravitaillement en pétrole brut des raffineries de Feyzin, de Strasbourg, de Karlsruhe en Allemagne, et, au-delà, par connexion avec une autre ligne, l'approvisionnement de raffineries en Bavière.

Pour compléter ce réseau, un groupe de sociétés pétrolières — auquel votre Société s'est associée — a déposé, au cours de l'année 1964, une demande de construction d'un pipeline Méditerranée-Rhône destiné à approvisionner, en produits finis autres que le fuel lourd, la vallée du Rhône et une partie de la Suisse à partir des raffineries côtières. Bien que l'intérêt économique de ce projet ait été reconnu, sa réalisation reste subordonnée à un certain nombre de conditions qui en ont retardé le démarrage. Ce délai est regrettable au moment où l'Europe a de plus en plus recours à ce moyen de transport.

■

LES ACTIVITÉS D'ESSO STANDARD S.A.F.

En dépit d'une concurrence active et de la perte de l'approvisionnement du marché algérien, auquel Esso Standard S.A.F. participait dans une forte proportion, votre Société a continué à développer ses activités en portant ses ventes totales à près de 6,7 millions de tonnes, supérieures de 8,6 % à celles de 1963. Un tel accroissement ne s'est traduit que par une augmentation de 6,3 % du chiffre d'affaires commercial qui a atteint 3 268 millions de francs en 1964 contre 3 074 millions en 1963, par suite d'une diminution des prix de vente et d'une part plus importante de produits à faible réalisation. De ce fait, le bénéfice net s'est trouvé ramené à 66,4 millions de francs contre 75 millions en 1963.

Quelques traits significatifs de nos différentes activités méritent d'être cités : la production d'Esso REP a, pour la première fois, dépassé le niveau de 2 millions de tonnes par an pour s'établir finalement à 2 167 000 tonnes, en accroissement de plus de 16 % sur l'année dernière. Cet accroissement résulte principalement du développement des champs de Cazaux et de Lavergne. D'autre part, l'activité d'exploration s'est sensiblement développée sur les permis des Landes et de Gascogne, tant par les travaux de géologie et de géophysique que par le nombre de sondages terminés au cours de l'exercice. Ces efforts devaient conduire, au début de 1965, à la mise en évidence de nouveaux indices à Cabeil.

Au pétrole des Landes sont venues s'ajouter, pour les raffineries de votre Société, 4,6 millions de tonnes de pétrole importé, dont une partie de la zone franc, laquelle correspond à des achats par les groupes Esso et Gulf aux producteurs sahariens nationaux. Compte tenu, d'autre part, des tonnages de pétrole brut cédés à la société allemande Esso A.G., la part des bruts de la zone franc a représenté près de 53 % de nos achats totaux.

En dépit de la vente de deux unités — « Esso Gascogne », « Esso Paris » — la flotte pétrolière a continué à montrer un léger excédent de capacité par rapport aux besoins, bien que la tendance à l'équilibre se poursuive. Grâce à son utilisation dans le cadre du groupe, son plein emploi a pu être réalisé.

En matière de produits pétroliers, nos ventes sur le marché intérieur ont progressé de 14,8 % contre 16,6 % pour l'ensemble de la profession. De ce fait, notre position commerciale a subi une légère régression tout en demeurant à un niveau voisin de 14 %. Les efforts en ce domaine ont porté surtout sur l'amélioration et l'efficacité des réseaux de distribution, pour lesquels votre Société a montré la voie dès 1927, mais dont le développement se trouve toujours freiné par les décrets de 1959 réglementant la création de stations-service. Votre

Société avait introduit un recours contre ces décrets devant le Conseil d'Etat, mais cette haute juridiction a, par un arrêt du 17 juillet 1964, confirmé la légalité de cette réglementation en interprétant extensivement le sens et la portée de la loi du 30 mars 1928 qui forme le cadre juridique de notre profession.

Nous nous devons cependant de continuer d'espérer que cette réglementation sera profondément assouplie, en raison de son caractère particulièrement contraignant envers les sociétés anciennes à réseau fortement implanté. Elle aboutit à interdire pratiquement à votre Société la création de stations-service dans les ensembles urbains nouveaux.

En adaptant les méthodes de vente aux conditions d'un marché en expansion, notre action commerciale s'est également exercée avec vigueur dans le domaine en croissance rapide des combustibles. D'autre part, la nouvelle présentation des stations-service a été accueillie favorablement par la clientèle et une nouvelle forme de publicité dynamique, visant un public plus large — en particulier la jeunesse — a été mise au point pour être lancée en 1965.

Dans le secteur encore jeune de la pétrochimie, l'année a été caractérisée par une utilisation élevée de l'équipement existant, les ventes progressant de 27 % en tonnage et de 24 % en valeur.

Malgré le développement de nos activités commerciales, les raffineries n'ont traité qu'un tonnage faiblement supérieur à celui de l'année précédente. En effet, l'utilisation des installations a atteint le maximum à certaines saisons, comme il est normal avant l'entrée en service de la nouvelle raffinerie de Fos. D'autre part, et surtout, les reprises à la Compagnie Française de Raffinage, telles qu'elles découlent des opérations d'échanges et de reprises en raffineries, auxquels il est procédé de longue date au sein de la profession pétrolière, ont entraîné un accroissement très sensible de nos reprises nettes à cette société et, par là même, privé notre raffinage d'une activité à la mesure de notre position commerciale.

Nous avions d'ailleurs fait remarquer depuis longtemps que le mode de calcul de ces reprises ne tenait plus compte des événements intervenus depuis leur mode de fixation, en particulier de l'expansion du marché, de l'existence du brut métropolitain, de l'arrivée d'un nouveau raffineur, l'Union Générale des Pétroles, n'effectuant pas de reprises à la Compagnie Française de Raffinage. De la sorte, le seul maintien de la position commerciale aurait abouti à des achats de plus en plus massifs. C'est pour cette raison que votre Société, qui souhaitait depuis longtemps obtenir une meilleure harmonisation de sa position de raffineur et de distributeur, a fait connaître aux organismes professionnels et aux Pouvoirs Publics, en août 1964, son désir de voir reconsidérer les bases sur lesquelles s'effectuaient ces opérations d'échanges et de reprises. Il va de soi que votre Société n'entendait pas mettre en cause pour autant le principe des échanges, pour satisfaire au mieux les besoins du marché français lorsque ceux-ci sont dictés par des considérations économiques.

Votre Société a d'ailleurs conclu, depuis, avec plusieurs sociétés pétrolières, des accords bilatéraux d'échanges, respectant l'intérêt de toutes les parties en cause, et a prévu avec la Compagnie Française de Raffinage, un achat de 2,5 millions de tonnes de produits sur six ans.

Sur le plan plus général de la réglementation, votre Société avait été amenée à introduire un recours contre les décrets de 1963 qui pouvaient aboutir à restreindre le libre choix des approvisionnements en pétrole brut. Le Conseil d'Etat ne s'est pas encore prononcé à ce jour, mais quelle que soit l'interprétation des textes, la nécessité d'un dialogue entre Pouvoirs Publics et sociétés privées est trop évidente pour que les faits ne la corroborent pas à échéance. Les déclarations faites en début d'année par le Ministre de l'Industrie, le Secrétaire Général de l'Energie et le Directeur des Carburants constituent un élément positif dans ce sens, que la publication des nouvelles autorisations spéciales d'importation de produits finis tendrait à confirmer, mais que seule permettra de juger l'utilisation qui en sera faite.

Quoi qu'il en soit, votre Société, soucieuse de maintenir sa position, continue de préparer l'avenir avec persévérance.

Des sommes, qui dépassent largement 10 millions de francs, ont été consacrées à la recherche scientifique et technique qui conditionne l'élaboration de produits de plus haute qualité et toujours mieux adaptés aux exigences croissantes du progrès.

Les investissements en cours ou en projet répondent au triple souci de l'expansion, de l'amélioration de la qualité des services rendus et de la réduction des coûts. Pour accroître sa capacité de traitement, votre Société poursuit la construction de la raffinerie de Fos dont la mise en service ne sera postérieure que de peu à cette Assemblée; ainsi s'achèvera une phase importante dans l'implantation de nos raffineries sur le littoral. Pour le proche avenir, un projet déjà avancé dans sa conception, visant à l'implantation d'une raffinerie en Lorraine, a été soumis en avril 1964 à l'approbation des Pouvoirs Publics. Cette raffinerie, située près des grands centres de consommation de fuel, répond, à notre sens, à des impératifs techniques et commerciaux et concilie heureusement les nécessités de l'expansion et des équilibres économiques régionaux.

En matière de pétrochimie, une unité de 25 000 tonnes par an de production de résines « Escorez » sera terminée vers la fin de cette année ou au début de 1966. Mais, surtout, une unité de « steam cracking » de grande capacité sera mise en route au début de 1967; dès son entrée en service, elle sera à même de produire 200 000 tonnes par an d'éthylène, 150 000 tonnes par an de propylène et 45 000 tonnes par an de butadiène à des coûts unitaires très inférieurs à ceux de l'unité de taille moyenne actuellement en service et qui sera, de ce fait, arrêtée.

La modernisation des équipements s'impose tout autant que leur développement car le progrès technique les frappe de désuétude bien avant l'usure. Dans la concurrence élargie du Marché Commun, le caractère compétitif ne peut procéder que de la diminution systématique des prix de revient : nous y employons nos efforts et prévoyons, en particulier, comme première étape, le remplacement de plusieurs unités de distillation de notre raffinerie de Port-Jérôme par une seule unité de plus grande capacité dont l'entrée en service devrait se situer en 1967. Bien entendu, la réduction des coûts de fabrication résulte également de la conception des nouvelles unités ou raffineries dont la tendance à la compacité favorise la diminution des investissements et des frais opératoires. Enfin, l'infrastructure doit être mise en harmonie, tant pour la réception des navires de très grande taille que pour l'évacuation économique des produits.

Pour poursuivre ses recherches d'exploration jusque dans la mer, notre filiale Esso REP a fait réaliser une plate-forme de forage maritime, d'un poids de 5 500 tonnes et d'une valeur de quelque 40 millions de francs. Cet équipement remarquable permettra au premier forage sur le plateau continental français de débuter dès le milieu de cette année.

Des sommes importantes sont également consacrées à des investissements qui, sans être directement productifs, contribuent à préserver la nature et la salubrité. Des efforts considérables sont faits en ce sens pour réduire, dans toute la mesure du possible, la pollution de l'air, des eaux fluviales ou de la mer. Il est bon de rappeler, à cet égard, que le groupe Esso a été en tête dans la lutte contre la pollution du domaine maritime en prenant l'initiative d'interdire à ses navires de rejeter à la mer, même au large, les résidus pétroliers.

En dépit de son désir de participer au mouvement de modernisation des flottes mondiales, caractérisé par la construction de navires de plus de 100 000 tonnes hautement automatisés, votre Société n'envisage pas de projet concret dans le proche avenir : elle a vu en effet ses besoins de transport se maintenir à un niveau à peu près constant par le jeu combiné du rapprochement des nouvelles sources d'approvisionnement en pétrole et de l'implantation de nouvelles raffineries ; les espoirs fondés sur de nouveaux gisements géographiquement proches l'obligent, d'autre part, à une certaine prudence en ce domaine. Cependant, des études se poursuivent aux fins d'orienter à l'avance les décisions qui pourraient être rendues nécessaires.

Etant donné le programme d'investissement très important envisagé par votre Société pour les années 1965 et 1966, il nous a paru nécessaire de recourir à du financement extérieur, sous forme notamment d'emprunt obligataire, soit sur le marché français, soit sur les marchés étrangers, et c'est pourquoi nous vous proposons d'autoriser votre Conseil d'Administration à procéder à l'émission, dans les conditions qu'il jugera convenables, d'un emprunt obligataire d'un montant maximum de 100 millions de francs.

Nous voudrions, en terminant, réaffirmer notre foi et notre confiance dans l'avenir, tant sont grands les besoins énergétiques à la satisfaction desquels le

pétrole apporte une si large contribution. Cette confiance se trouve renforcée par la compétence et le dévouement de tous les collaborateurs de votre Société, auxquels nous exprimons, en votre nom, un témoignage de satisfaction.

■

RÉSULTATS

Le Compte de résultats et le Bilan, établis au 31 décembre 1964, vous sont présentés en annexe.

Ils laissent apparaitre un bénéfice de	F	66 407 888,87
auquel s'ajoute le report à nouveau de l'exercice précédent, soit	F	4 013 054,60
Total disponible	F	70 420 943,47

Il vous sera proposé de leur donner l'affectation suivante :

— Réserve légale	F	3 321 000,00
— Réserve générale	F	18 000 000,00
— Dividende brut	F	45 245 240,84
— Report à nouveau	F	3 854 702,63
	F	70 420 943,47

Conformément aux dispositions de l'article 19 des statuts, le mandat des Administrateurs vient à expiration chaque année lors de l'Assemblée Générale ordinaire. Nous vous demanderons, par conséquent, de bien vouloir leur donner quitus de leur gestion pour l'exercice 1964, puis de procéder aux élections au Conseil d'Administration.

Celui-ci va se trouver privé de la collaboration de M. Robert de Billy qui nous a fait part de son intention de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat. En votre nom, nous exprimons à M. Robert de Billy notre profond regret de le voir quitter notre Conseil et toute notre reconnaissance pour l'aide éminemment précieuse qu'il nous a toujours apportée au cours des nombreuses années passées au sein de votre Société.

Il vous appartiendra enfin de fixer le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration pour l'exercice 1965 et de renouveler le mandat de vos Commissaires aux Comptes, puis de fixer le montant de leurs émoluments.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORTS TECHNIQUES

relations sociales

effectifs et rémunérations

L'effectif total d'Esso Standard S.A.F. est resté à peu près constant ; il était, en effet, de 6 228 à fin 1963 et de 6 209 à fin 1964. Le nombre des départs à la retraite anticipés a été pratiquement compensé par les engagements nécessités par la prochaine mise en service de la raffinerie de Fos-sur-mer.

Le taux de stabilité du personnel s'est encore amélioré en 1964 ; le pourcentage des départs de la Société, qu'elle qu'en soit la raison (retraite, décès, démissions, etc.), est en effet tombé à 4,5 % de l'effectif moyen.

Poursuivant la politique appliquée pendant ces dernières années à l'égard du personnel des Sociétés du Groupe, opérant en Afrique du Nord dans les pays de la zone franc et que les circonstances ont amené à regagner la métropole, Esso Standard S.A.F. a intégré dans ses effectifs, en 1964, 34 nouvelles personnes, portant ainsi le total des transferts à 156. La quasi-totalité du personnel disponible a retrouvé un poste au sein de notre Société et ce problème peut être considéré comme réglé.

Conformément aux décisions prises dans le cadre de la profession, les appointements et salaires réels du personnel ont été majorés de 2 % au 1er mai 1964 et de 2 % au 1er septembre 1964.

Comme pour les années précédentes, la prime spéciale a fait l'objet de deux versements, fin mars et fin septembre. Chacun de ces deux versements a représenté, de même qu'en 1963, 5,5 % des rémunérations perçues au cours du semestre précédent.

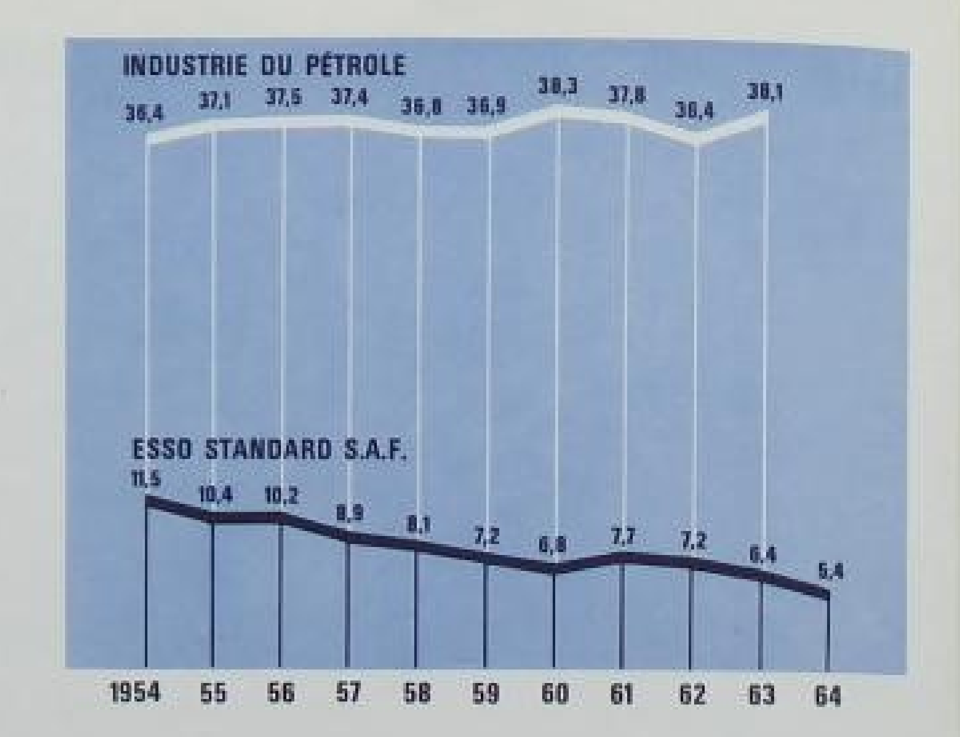
En outre, une gratification a été attribuée fin juin et fin novembre, chaque versement s'élevant à F 175 + 25 % du salaire du mois.

Pour l'ensemble, le montant global des appointements et salaires payés pour travaux effectifs s'est élevé à 119,3 millions de F.

Les dépenses sociales (légales, contractuelles et celles prises à l'initiative de la Société), calculées sur les mêmes bases, ont représenté 49,4 % de ce total.

taux de fréquence des accidents du travail

(nombre d'accidents par million d'heures de travail)



formation et perfectionnement

Nos efforts dans ce domaine ont été poursuivis en tenant compte de l'évolution de nos besoins ; c'est ainsi que pour les cadres et ingénieurs nous avons ajouté aux précédents programmes des sessions consacrées pour une large part à l'Information (industrie du pétrole en France et dans le monde, organisation et activités de la Société, etc.)

La préparation du personnel de la raffinerie de Fos s'est effectuée à tous les niveaux, suivant le plan établi pour assurer la prochaine mise en service des installations dans les meilleures conditions.

Conformément à un programme élaboré depuis plusieurs années, le personnel des services de vente a suivi un cycle de réunions en vue d'une mise à jour des connaissances exigées par les techniques commerciales modernes.

Au siège social, c'est dans un cadre tout à la fois fonctionnel et attrayant que la Formation a repris ses activités.

Des cours de perfectionnement en langue anglaise ont repris au siège social suivant une formule active qui a exigé l'installation d'un centre modèle qui est une des premières réalisations de ce genre en France. Les premiers résultats de cette technique apparaissent très encourageants.

plan de suggestions

Après réception ces dernières années d'un afflux de suggestions du personnel des installations importantes qui étaient entrées dans le Plan, l'année 1964 semble avoir été marquée par l'établissement d'un « régime de croisière ». C'est ainsi que 1 115 suggestions ont été reçues contre 1 316 en 1963. Par contre, il faut signaler une amélioration de leur qualité puisque 521 d'entre elles ont été primées, ce qui représente 40 % (contre 38 %) des propositions examinées.

Le montant total des primes distribuées s'est élevé à F 78 700.

esso panorama

La revue Esso Panorama, destinée au personnel, a fait l'objet de l'édition de onze numéros. Notre effort dans le domaine de l'information du personnel et des communications se poursuit, et semble apprécié en raison des rapports plus étroits qui s'établissent entre les lecteurs et le service chargé de la rédaction de cette revue.

sécurité

La réduction du nombre des accidents du travail s'est encore accentuée. Ce nombre est passé de 106 en 1963 à 86 en 1964, chiffre qui correspond à 5,4 accidents par million d'heures de travail. C'est le meilleur résultat enregistré jusqu'à maintenant à Esso Standard S.A.F. A titre de comparaison, rappelons que la fréquence moyenne des accidents du travail dans l'industrie du pétrole en France a été pour ces dernières années de 38 accidents par million d'heures de travail. Nos raffineries viennent en tête des installations Esso d'Europe. Des progrès ont été réalisés dans toutes nos activités et nous devons mentionner le fait qu'il n'y a pas eu d'accident au centre de recherche de Mont-Saint-Aignan, ni à la raffinerie de Bordeaux, ni à La Mailleraye. En 1964, le personnel de Port-Jérôme a travaillé pendant 196 jours sans accident : c'est un record européen qui mérite d'être souligné.

Une coupe « Sécurité » a été mise en compétition entre les différentes régions de vente ; elle a été attribuée aux services de la région de Nancy.

retraites et sécurité sociale

En 1964, les institutions de retraite ont encaissé 18 millions de francs de cotisations et ont versé 16 millions aux retraités.

Le développement exceptionnel de ces institutions au cours des récentes années tient aux deux causes suivantes :

— mises à la retraite anticipée relativement nombreuses par application échelonnée du programme de réorganisation de la Société,

— prise en charge, depuis 1961, au titre d'allocataires s'ajoutant aux retraités Esso, de personnes ayant, à un moment quelconque, travaillé pour un temps, même limité, dans une Société du Groupe.

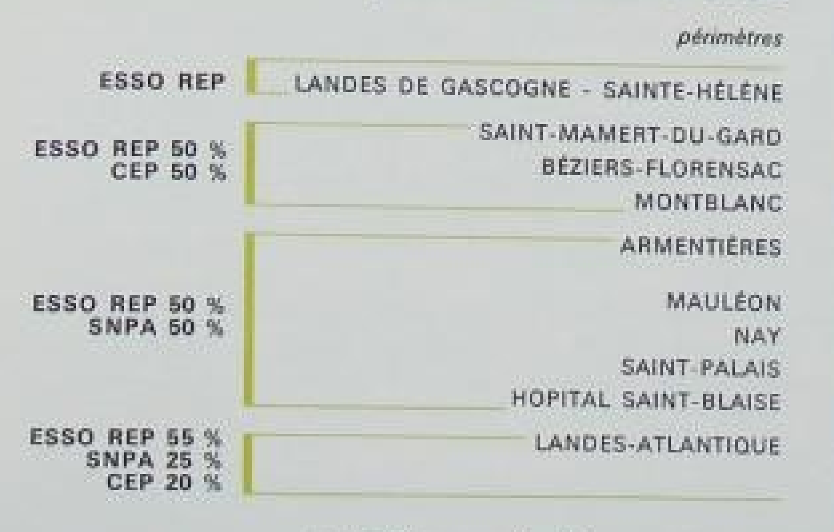
Plus de 70 000 dossiers de remboursement de frais de maladie par la Sécurité Sociale et la Mutuelle de l'Industrie du Pétrole ont fait l'objet de règlements par l'intermédiaire des services de notre Société, pour un montant dépassant 2 millions de francs.

services médicaux et sociaux

Au siège social, le Département Médical a été installé dans des locaux spacieux dans lesquels ont été aménagés des équipements permettant des examens plus approfondis (salle d'électro-cardiographie, installations radiologiques modernes, laboratoire, salles de repos, etc.).

Les services sociaux de notre Société ont poursuivi leurs activités habituelles, concrétisées par des visites et démarches, et ils ont organisé les vacances pour près d'un millier d'enfants dans les colonies de Vendée, Haute-Savoie et Isère.

permis de recherches





titulaires	date d'expiration	superficie km2	maître d'œuvre
ESSO REP	20-2-66	6 562	ESSO REP
ESSO REP	25-7-68	1 025	ESSO REP
ESSO REP	5-5-65	712	ESSO REP
CEP	3-7-66	73	CEP
ESSO REP ET SNPA	15-4-67	3 020	SNPA
ESSO REP	3-6-68	730	ESSO REP
SNPA	5-7-67	146	SNPA
SNPA	30-12-67	209	SNPA
SNPA	30-12-67	73	SNPA
ESSO REP SNPA ET CEP	17-1-69	1 558	ESSO REP*

* jusqu'à une première découverte éventuelle

exploration et production

titres miniers

A la fin de l'année 1964, Esso REP exerçait ses activités, soit directement, soit en association, sur dix permis de recherches couvrant une superficie totale de 14 382 km².

Quatre nouvelles demandes de permis de recherches ont été déposées en 1964 pour un total de 10 428 km². L'une d'elles, dite demande de la Coubre, porte sur le sous-sol de la mer, au large des côtes charentaises et girondines, et couvre 4 723 km².

Compte tenu des demandes déposées antérieurement au 1er janvier 1964 et n'ayant pas encore fait l'objet d'une décision à la fin de l'exercice écoulé, sept demandes de permis de recherches étaient en cours d'instruction au 31 décembre 1964 pour une superficie globale de 12 614 km².

Dans le domaine de l'exploitation, Esso REP a obtenu deux concessions d'une durée de cinquante ans pour les gisements de Cazaux et Mothes. La demande de concession pour le gisement de Mimizan est toujours en cours d'examen. Une nouvelle demande a été déposée en 1964 pour le gisement de Lugos qui est actuellement sous le régime du permis d'exploitation.

travaux de surface

En ce qui concerne la géologie, des travaux de terrain ont été conduits tout au long de l'année sur le périmètre de Mauléon et les études systématiques ayant pour but de sélectionner les zones d'intérêt susceptibles de faire l'objet de nouvelles demandes de permis de recherches ont été poursuivies.

L'activité géophysique a été nettement plus importante que l'année précédente. Dans le domaine de la prospection sismique, 1 535 km de profils ont été levés, dont 550 km à terre sur le périmètre des landes de Gascogne et sur celui de Mauléon, et 985 km en mer sur le périmètre de Landes-Atlantique. La région du bassin d'Arcachon a été couverte par une campagne gravimétrique de détail.

forages

Sur les périmètres pour lesquels Esso REP est l'opérateur, l'activité de forage a été maintenue en 1964 au niveau élevé atteint en 1963, mais avec une répartition différente, l'effort ayant porté plus intensément sur l'exploration en raison de la prochaine expiration de validité du permis des Landes (février 1966).

Esso REP a terminé 30 forages et foré 95 441 m sur les périmètres où elle assure la conduite des opérations. En outre, sur les périmètres où Esso REP n'est pas opérateur, cette société a participé, par ses associations, à 4 forages d'exploration totalisant 6 140 m, réalisés sur les périmètres de Reims et de Camargue (C.E.P. opérateur) et sur le périmètre de Cestas en bordure du permis des Landes (R.A.P. opérateur) et à 21 sondages d'investigation géologique entrepris sur le périmètre d'Armentières par S.N.P.A. et représentant environ 4 400 m.

En 1964, Esso REP a donc été intéressée, totalement ou en partie, à environ 106 000 m de forages d'exploration ou sondages d'investigation géologique, soit 56 % du nombre total des mètres forés en France pendant cet exercice (189 000 m).

production

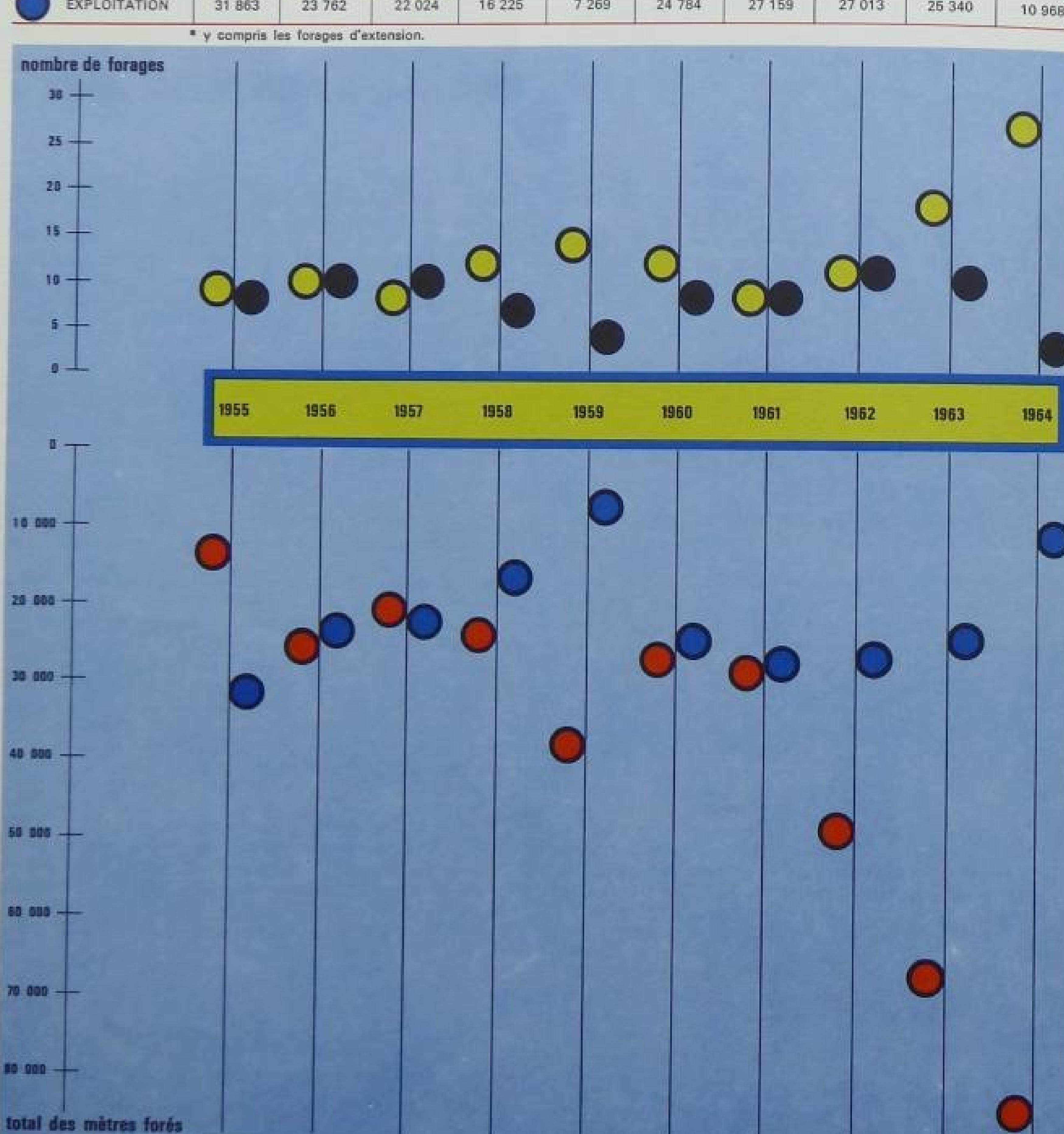
Sur les puits forés en 1964, quatre sont producteurs, tous situés sur le gisement de Cazaux.

La production totale nette d'Esso REP s'est élevée en 1964 à 2 167 000 tonnes contre 1 863 200 tonnes en 1963. L'accroissement de plus de 300 000 tonnes représente une progression de la production de 16 %. Cette amélioration

forages terminés et profondeurs forées

nombre de forages	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964
EXPLORATION*	9	10	8	12	14	12	8	11	18	27
EXPLOITATION	8	10	10	7	4	8	8	11	10	3
total des mètres forés										
EXPLORATION*	14 077	25 364	20 780	24 034	37 744	26 721	28 239	48 598	66 956	84 473
EXPLOITATION	31 863	23 762	22 024	16 225	7 269	24 784	27 159	27 013	25 340	10 968

* y compris les forages d'extension.



production de pétrole brut par Esso REP

tonnes	1963	1964
PARENTIS	1 369 443	1 372 367
CAZAUX	283 586	495 164
MOTHES	101 690	126 246
LAVERGNE - LA TESTE	45 347	107 429
MIMIZAN NORD	29 902	34 395
LUGOS	29 043	27 937
LUCATS	3 457	3 457
SAINT-TROSSE	773	81
TOTAL	1 863 241	2 167 076

provient essentiellement du développement favorable du gisement de Cazaux, en particulier à partir des zones purbeckiennes profondes découvertes en 1962. En outre, le débit du gisement de Lavergne a pu être augmenté, sans puits producteurs nouveaux, grâce à l'amélioration des moyens d'évacuation de la production. Enfin, une nouvelle évaluation des possibilités du gisement de Mothes a permis d'accroître sa production de 25 %.

A la fin de l'année, 72 puits étaient en exploitation sur l'ensemble des gisements.

PARENTIS	29 puits
CAZAUX	28 »
LUGOS	6 »
MOTHES	4 »
LAVERGNE	2 »
MIMIZAN	2 »
LUCATS	1 »
Total	72 puits

Au 31 décembre 1964, la production cumulée de pétrole brut par Esso REP depuis la première découverte s'élevait à près de 14 millions de tonnes.

travaux préparatoires aux opérations de recherches en mer

Les campagnes de prospection sismique menées en 1964 sur le périmètre de Landes-Atlantique ont permis de définir des emplacements de forage.

La plate-forme de forage devant être mise en œuvre par la Société Neptune, pour le compte de l'association comprenant Esso REP (55 %), S.N.P.A. (25 %), C.E.P. (20 %), sera une plate-forme mobile, auto-élévatrice à pieds inclinables. Elle a été conçue par la société américaine R.G. Letourneau et sa construction a été confiée à la Compagnie Française d'Entreprise, qui a procédé à la fabrication et au montage dans un chantier spécialement aménagé sur les bords de la Seine en aval de Rouen. L'armement a été effectué à quai avant remorquage jusqu'à l'embouchure de la Gironde pour exécution des travaux de finition de l'ensemble.

Le poids de la plate-forme est de 5 500 tonnes. Aménagée pour loger 58 personnes, elle pourra être employée dans le golfe de Gascogne sur des fonds de 60 m d'eau environ. Son coût total, équipement de forage compris, est de l'ordre de 40 millions de francs.

Elle sera desservie par hélicoptère ainsi que par un navire construit spécialement à Bordeaux par la société Petromer.

approvisionnements et transports

achats de pétrole brut

Esso Standard S.A.F. a acheté environ 7 418 000 tonnes de pétrole brut en 1964, soit 572 000 tonnes de plus que l'année précédente. Une partie du tonnage ci-dessus a été soit échangée, soit cédée à des sociétés françaises et étrangères.

La part des bruts provenant de la zone franc s'est élevée à 3 916 000 tonnes et elle a représenté 52,8 % du total des achats (contre 49,8 en 1963). Elle comprend 2 161 000 tonnes de bruts métropolitains, soit la totalité de la production d'Esso REP. La part des bruts du Sahara s'est élevée à 1 736 000 tonnes. Elle inclut 590 000 tonnes qui ont été recédées à la filiale allemande du Groupe Esso.

Les bruts importés de l'étranger, avec 3 502 000 tonnes, soit 47,2 % du total des achats, sont en augmentation de 70 000 tonnes sur 1963. Le brut libyen a atteint, en 1964, le chiffre de 1 217 000 tonnes, soit 16,4 % des achats. La part du brut du Venezuela est restée pratiquement constante à 13 %.

importations et exportations de produits finis

Les importations de produits finis ont été d'environ 147 000 tonnes en 1964. Comme les années précédentes, elles ont consisté essentiellement en essences aviation, lubrifiants et produits chimiques divers.

Les exportations ont atteint environ 253 000 tonnes auxquelles se sont ajoutées 152 000 tonnes de fuel destiné à l'avitaillement des navires étrangers dans les ports français et 149 000 tonnes de carburéacteur livré à des avions de compagnies aériennes étrangères sur les aérodromes français.

transports maritimes

Un tonnage de pétrole brut et de produits finis similaire à celui de l'année précédente a été transporté par navires long-courriers : 6 882 600 tonnes. Ce chiffre comprend 4 850 700 tonnes transportées par des navires Esso ou des navires affrétés à long terme ou en voyages consécutifs et 2 031 900 tonnes transportées par des pétroliers affrétés au voyage.

La composition de la flotte d'Esso Standard S.A.F. a été modifiée par suite de la vente pour la démolition de l'« Esso Gascogne », navire hors d'âge de 14 600 tonnes de port en lourd, de la vente de l'« Esso Paris », de 26 400 tonnes, dont le coût d'exploitation était élevé, de l'expiration du contrat d'affrètement du pétrolier « Monceau » de 29 600 tonnes et de la mise en service, pour un affrètement de sept ans, du pétrolier « Germinal » de 54 500 tonnes.

Par ailleurs, des travaux de modification de l'étrave, par augmentation du bulbe, ont été effectués sur les pétroliers « Esso Alsace » et « Esso Parentis » en vue d'améliorer leurs performances à la mer.

L'excédent de tonnage par rapport aux besoins, moins important que les années précédentes, a pu être absorbé en continuant d'effectuer des transports pour d'autres sociétés du Groupe.

Enfin, Esso Standard S.A.F. a mis en application les mesures adoptées par les sociétés du Groupe Esso dans le cadre de la lutte contre la pollution des eaux de mer, consistant notamment dans l'installation de séparateurs à bord des navires et la conservation des résidus jusqu'aux ports de déchargement.

approvisionnement des dépôts de la distribution

L'approvisionnement des dépots de la distribution a été rendu plus délicat ;

— par la modulation saisonnière plus accentuée d'une demande accrue en prévision de laquelle nous avions négocié des contrats de location pour des volumes de stockage nettement plus élevés que les années précédentes,

— par des capacités de production limitées, en attente de la mise en service de la raffinerie de Fos-sur-mer prévue pour l'été 1965.

D'autre part, Esso Standard S.A.F., qui souhaitait depuis longtemps obtenir une meilleure harmonisation de sa position de raffineur et de distributeur, a fait connaître, au cours de l'été 1964, aux organismes professionnels, son désir de voir reconsidérer les bases sur lesquelles s'effectuaient les opérations d'échanges et de reprises en vue de faciliter la mise en place économique des produits. Depuis cette date, Esso Standard S.A.F. a étudié avec ses confrères raffineurs la mise au point d'un système d'échanges bilatéraux dicté par des considérations économiques et qui devait entrer en vigueur le 1er avril 1965.

transports intérieurs

Les transports intérieurs de produits finis en vrac ont porté sur un tonnage total de 4 737 000 tonnes, en progression de 11 % par rapport à 1963. Le tableau ci-contre montre les variations, par moyens de transport, par rapport aux deux années précédentes.

Esso Standard S.A.F. participe à la société d'études du pipeline Méditerranée-Rhône. Le projet définitif soumis à l'approbation des Pouvoirs Publics en mai 1964 comprend des lignes issues des raffineries de l'étang de Berre et de la raffinerie Esso de Fos, ainsi que de la raffinerie de Feyzin, près de Lyon, et qui doivent approvisionner la vallée du Rhône jusqu'à Lyon et les régions de Dijon, Chambéry-Genève et Saint-Etienne.

Les Pouvoirs Publics ont donné en août 1964 un accord de principe sur les caractéristiques techniques du projet, mais ils ont subordonné l'accord définitif à la mise au point de certaines modalités juridiques, financières et techniques.

Par ailleurs, la société TRAPIL, dont Esso Standard S.A.F. est actionnaire, a mis en service au cours de 1964 une troisième conduite, de 50 centimètres de diamètre, entre la raffinerie Shell à Petit-Couronne et le port de Paris à Gennevilliers. Le prolongement de cette conduite jusqu'à la raffinerie Esso de Port-Jérôme est prévu pour la fin de l'année 1965.

En ce qui concerne les moyens de transport fluviaux, il y a lieu de noter en particulier la mise en service en novembre 1964, par Esso Standard S.A.F., entre la Seine-Maritime

approvisionnements en pétrole brut

Provenance	1962 *tonnes*	1962 *%*	1963 *tonnes*	1963 *%*	1964 *tonnes*	1964 *%*
ZONE FRANC						
MÉTROPOLE	1 726 816	27,1	1 864 265	27,2	2 161 659	29,1
SAHARA	1 882 570	29,6	1 549 654	22,6	1 736 345	23,4
GABON	—	—	—	—	18 791	0,3
TOTAL	3 609 386	56,7	3 413 919	49,8	3 916 795	52,8
IMPORTATIONS						
MOYEN-ORIENT	1 831 350	28,8	1 313 729	19,2	1 322 795	17,8
VENEZUELA	809 297	12,7	846 113	12,4	962 170	13,0
LIBYE	113 107	1,8	1 272 245	18,6	1 216 993	16,4
TOTAL	2 753 754	43,3	3 432 087	50,2	3 501 958	47,2
TOTAL DES ACHATS	6 363 140	100	6 846 006	100	7 418 753	100
dont : PÉTROLE BRUT CÉDÉ A D'AUTRES RAFFINERIES	649 506		761 896		729 967	
PÉTROLE BRUT DESTINÉ A PORT-JÉROME ET A BORDEAUX (stocks flottants compris)	5 713 634		6 084 110		6 688 786	

(1) Les chiffres ci-dessus ne comprennent pas les quantités suivantes de pétrole brut expédiées à Port-Jérôme et Bordeaux pour raffinage pour le compte de tiers :
— 108 432 tonnes métriques en 1962,
— 381 934 tonnes métriques en 1963,
— 262 298 tonnes métriques en 1964.

(2) Les tonnages reçus dans le cadre des échanges de brut conclus avec des confrères raffineurs figurent dans le total des achats. Les quantités restituées sont incluses dans la rubrique « pétrole brut cédé à d'autres raffineries ».

transports de produits finis

moyens de transport	1962 *tonnes*	1962 *%*	1963 *tonnes*	1963 *%*	1964 *tonnes*	1964 *%*
PIPELINE	499 079	14,1	645 208	15,1	838 825	17,7
VOIE FLUVIALE	1 006 873	28,5	1 059 877	24,9	1 037 979	22,0
VOIE FERRÉE	1 180 713	33,4	1 409 207	33,0	1 675 630	35,3
ROUTE	850 237	24,0	1 150 790	27,0	1 185 275	25,0
TOTAL	3 536 902	100	4 265 082	100	4 737 709	100

et Paris, d'un convoi composé d'un pousseur de 1 550 CV et de trois « barges » auto-réchauffées pouvant transporter 4 000 tonnes. Le premier voyage a eu lieu le 17 novembre entre Port-Jérôme et notre usine de Gennevilliers. Sur les autres voies navigables, l'état des travaux de modernisation ne permet toujours pas l'utilisation de matériel moderne de ce type.

achats de matériel

La valeur globale des factures passées par le Département des Achats, pour tous les produits autres que les produits pétroliers, s'élève, pour 1964, à près de 227 millions de francs, soit une augmentation de 26 % sur 1963.

Dans ce total, est comprise, pour un montant de 10 millions de francs, égal à celui de 1963, la valeur du matériel acheté en France pour le compte de filiales de la Standard Oil Co. (New Jersey) et exporté.

raffinage

Le tonnage de pétrole brut distillé en 1964 dans les raffineries de Port-Jérôme et de Bordeaux a été de 6 662 000 tonnes, en faible augmentation par rapport à 1963. Ceci résulte essentiellement de la diminution des demandes de traitement à façon pour le compte d'autres sociétés et du ralentissement des exportations de produits finis vers l'Afrique du Nord par suite de la mise en service de la raffinerie d'Alger.

Les bruts mis en œuvre provenaient, pour plus de 50 % de la zone franc : métropole, Sahara et Gabon, le reste étant constitué de bruts du Moyen-Orient, de Libye et du Venezuela.

raffinerie de Port-Jérôme

En 1964, la raffinerie de Port-Jérôme a traité 4 283 000 tonnes contre 4 424 000 tonnes en 1963. Comme 1963, l'année 1964 a été caractérisée par de hauts niveaux de distillation durant les mois d'hiver. En outre, des stocks importants de fuel domestique ont été constitués en été pour faire face en toutes circonstances à la demande. Les unités de transformation, cracking et reforming catalytiques, ont fonctionné de façon satisfaisante. Il y a lieu de signaler une durée record de 1 019 jours, soit près de trois ans, de marche continue de l'une des installations de cracking catalytique.

La nouvelle unité de traitement au solvant des huiles, destinée à remplacer une ancienne installation dont les coûts d'exploitation n'étaient plus satisfaisants, a été mise en service fin avril 1964.

D'autre part, des études ont été entreprises en vue de moderniser la raffinerie de Port-Jérôme. En effet, celle-ci a commencé à fonctionner en 1933 et, depuis, sa capacité a été progressivement accrue par l'adjonction de nouvelles unités. Il s'ensuit que l'âge, le nombre et la dispersion des installations placent la raffinerie dans des conditions d'exploitation moins favorables que celles des raffineries modernes récemment construites en Europe. Pour améliorer l'efficacité des opérations, il est essentiellement prévu, d'une part, de regrouper la plupart des unités de distillation et de traitements des produits en une seule unité compacte et intégrée, d'autre part, de réorganiser le mouvement des produits en utilisant les dernières techniques d'automation et de contrôle des opérations. Ce programme de modernisation sera réalisé en plusieurs étapes. La première étape, entreprise dès 1965, permettra la mise en service du nouvel ensemble de distillation pour la fin de 1966.

L'alimentation en eau industrielle a conduit à l'établissement d'un programme d'économie comportant notamment l'utilisation de l'eau en circuit fermé, puis l'installation de réfrigérants à air sur les nouvelles unités. Ce programme comprend, en outre, des installations de traitement de l'eau qui seront construites par tranches, l'achèvement de la première étant prévue pour fin 1965, ce qui, par ailleurs, permettra de réduire sensiblement les rejets d'eaux usées et, ainsi, de lutter plus efficacement contre la pollution.

raffinerie de Bordeaux

Environ 2 379 000 tonnes de pétrole brut ont été distillées contre 2 127 000 tonnes en 1963, soit une augmentation d'un peu plus de 10 %. Cette augmentation est due à l'accroissement de la production des gisements des Landes,

pétrole brut traité

dans les raffineries de Port-Jérôme et de Bordeaux

Millions de tonnes

6
5
4
3
2
1
0

ZONE FRANC: LANDES (ESSO REP), BASSIN PARISIEN, SAHARA, GABON

IMPORTATIONS: LIBYE, MOYEN-ORIENT, VENEZUELA

tonnes	%	tonnes	%	tonnes	%	Origine*
						ZONE FRANC
1 662 677	29,1	1 851 720	28,3	2 108 778	31,6	LANDES (ESSO REP)
87 561	1,5	100 115	1,5	164 257	2,5	BASSIN PARISIEN
1 249 037	21,9	1 045 553	15,9	1 089 652	16,4	SAHARA
—	—	—	—	18 803	0,3	GABON
2 999 275	52,5	2 997 388	45,7	3 381 490	50,8	TOTAL
						IMPORTATIONS
112 610	2,0	1 130 664	17,3	1 149 600	17,2	LIBYE
1 812 736	31,7	1 569 857	24,0	1 191 337	17,9	MOYEN-ORIENT
789 518	13,8	853 605	13,0	940 164	14,1	VENEZUELA
2 714 864	47,5	3 554 126	54,3	3 281 101	49,2	TOTAL
5 714 139	100	6 551 514	100	6 662 591	100	TOTAL BRUT TRAITÉ

* Des différences apparaissent entre les tonnages de brut traités et les tonnages destinés aux raffineries de Port-Jérôme et Bordeaux, tels qu'ils sont indiqués au tableau du chapitre « Approvisionnements et Transports », page 21, qui comprend, en effet, les tonnages en cours de route ou en stock dans les raffineries et exclut les quantités de brut reçues pour raffinage pour le compte de tiers.

production des raffineries

DE PORT-JÉROME ET DE BORDEAUX
(produits consommés en raffinerie exclus)

Milliers de tonnes	1960	1961	1962	1963	1964
GAZ DE RAFFINERIE POUR GAZ DE FRANCE	41	51	51	58	62
GAZ LIQUÉFIÉS	149	194	186	213	217
CARBURANTS AUTO	977	1 075	977	1 098	1 110
ESSENCE AVIATION ET CARBURÉACTEUR	172	322	186	295	292
PÉTROLE	12	10	6	7	10
ESSENCES SPÉCIALES ET WHITE-SPIRIT	19	21	22	19	22
GAS OIL	506	403	448	570	475
FUEL DOMESTIQUE	576	677	927	1 163	1 355
FUEL LÉGER	369	383	373	413	311
FUELS LOURDS	1 374	1 225	1 240	1 375	1 383
LUBRIFIANTS	169	188	198	216	228
BITUMES	287	340	345	356	432
PRODUITS CHIMIQUES	72	79	145	177	228
TOTAL	4 723	4 968	5 104	5 960	6 125

qui a été absorbée en totalité par la raffinerie de Bordeaux.
Une nouvelle tour de fractionnement des essences légères, destinée à isoler les bases les plus aptes à la fabrication du supercarburant, a été mise en service en juin.

raffinerie de Fos-sur-mer

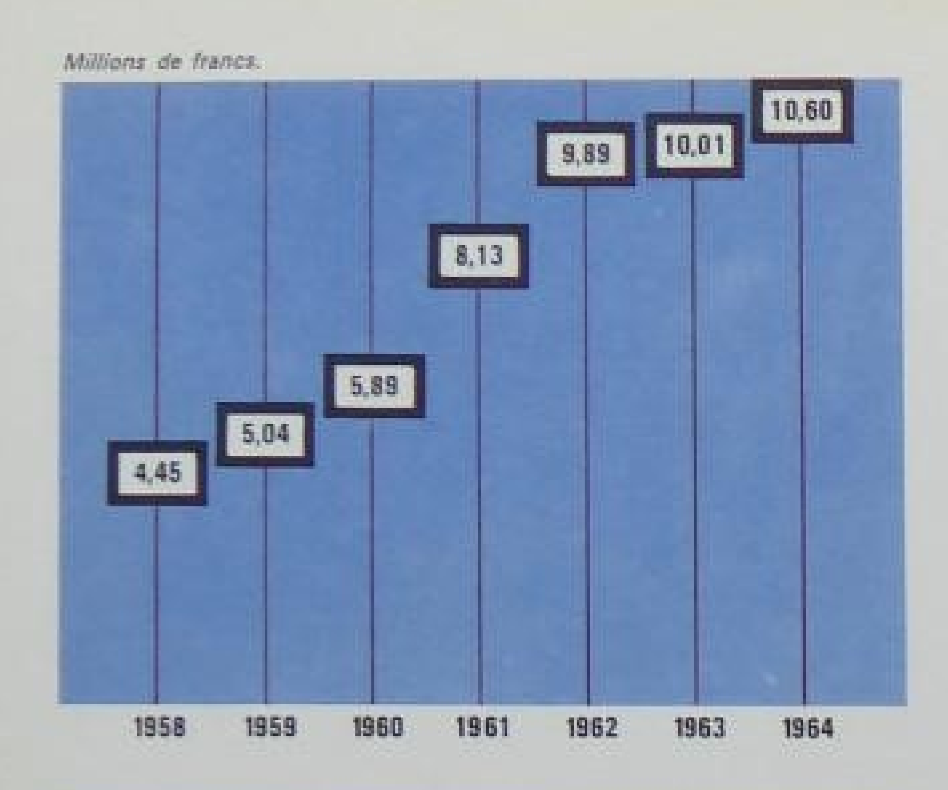
La construction de la raffinerie de Fos-sur-Mer, commencée en 1963, a été activement poursuivie en 1964. La mise en service est prévue pour juillet 1965 avec une capacité de distillation de 3 millions de tonnes de pétrole brut par an.
Parallèlement ont été entrepris les travaux de construction du dépôt de Lavéra, destiné au stockage de produits finis avant expédition par chalands et caboteurs.

raffinerie de La Mailleraye

En 1964, environ 60 500 tonnes d'huiles, graisses et produits spéciaux ont été fabriquées à la raffinerie de La Mailleraye, tonnage égal à celui de 1963.

produits chimiques

En 1964, aucune installation nouvelle n'a été mise en service dans le domaine des produits chimiques par Esso Standard S.A.F., mais par contre l'année a été caractérisée par une utilisation, à un niveau élevé, de l'équipement existant.
Les ventes de produits chimiques ont représenté une valeur de 175 millions de francs, contre 141 millions en 1963, soit une progression de 24 %. En tonnage, la progression est encore plus forte, 267 000 tonnes ayant été vendues en 1964 contre 210 000 tonnes en 1963, soit une augmentation de 27 %. Pour les exportations, le chiffre d'affaires a augmenté de près de 40 %, passant de 14,8 millions de francs à 20,6 millions de francs.
Les installations productrices d'éthylène, propylène et butadiène ont fonctionné à pleine capacité et les tonnages produits ont été supérieurs à ceux de l'année précédente.
Des tonnages complémentaires de propylène et de butadiène ont été importés en vue de satisfaire la demande d'usines françaises consommatrices.
Les ventes d'hydrocarbures aromatiques, orthoxylène et paraxylène à 99 % de pureté ont progressé de plus de 40 % par rapport à 1963.
En ce qui concerne les détergents synthétiques, la production de l'usine d'Escane, matière de base pour la fabrication de ces produits, s'est encore développée. Les ventes ont augmenté de plus de 30 % sur l'année précédente, les exportations s'étant accrues de 90 %.
Pour les solvants, il y a lieu de noter une progression appréciable des ventes de solvants aliphatiques, essences spéciales et white-spirit et une augmentation beaucoup plus importante, atteignant 40 %, des ventes de solvants aromatiques. La production des solvants aromatiques « Solvesso » dépasse maintenant le triple de la capacité de production qui avait été prévue au démarrage en 1962.
Enfin, en ce qui concerne les additifs pour lubrifiants, les ventes de 1964 font apparaître dans l'ensemble un accroissement de 10 %.
Esso Standard S.A.F. assure la commercialisation en France de l'Esso Butyl produit par la Société du Caoutchouc Butyl (SOCABU) dans son usine de Notre-Dame-de-Gravenchon. Les tonnages vendus sont supérieurs de 10 % à ceux de l'année précédente, mais à l'avenir il n'est pas impossible que la mise en production de nouvelles usines en Europe ait une influence sur nos ventes.
Les ventes de résines de pétrole Escorez produites dans l'usine de la Standard-Kuhlmann à l'Estaque se sont fortement développées. L'ensemble de ces ventes en France et à l'étranger a augmenté de 75 %.
Afin de répondre à l'accroissement de la demande de produits chimiques, Esso Standard S.A.F. a décidé, en 1964, d'entreprendre la construction de deux nouvelles installations :
— Une usine de résines de pétrole Escorez, de 25 000 tonnes par an environ, qui sera construite à Port-Jérôme et dont la mise en service est prévue pour la fin de l'année 1965 ou le début de 1966. La construction de cette usine a été confiée à la société Alfred Herlicq et Fils.
— Une importante unité de steam-cracking, qui aura dès sa mise en service prévue pour le début de l'année 1967, une capacité de production de 200 000 tonnes par an d'éthylène, 43 000 tonnes de butadiène et 150 000 tonnes de propylène. Elle remplacera l'installation actuelle et sera construite par la société Heurtey en association avec la société Parsons.



sommes dépensées pour les recherches de laboratoire

recherches et développements

Esso Standard S.A.F. a encore accru en 1964 ses dépenses de recherche, dans le cadre de l'accord conclu avec Esso Research and Engineering Company. Elles se sont élevées à 10,6 millions de francs.

Au centre de recherche de Mont-Saint-Aignan, après la mise en service en 1963 d'un nouveau laboratoire pour les essais sous haute pression (lequel permet toutes les opérations sous pression jusqu'à 1 000 bars dans des conditions de sécurité maximum), Esso Standard S.A.F. a entrepris la construction de nouvelles installations. Des facilités supplémentaires sont maintenant utilisées pour les études poursuivies dans le domaine des produits agricoles, en serre et sur terrains expérimentaux. Des travaux d'extension ont été commencés pour permettre d'une part, le regroupement à Mont-Saint-Aignan de toutes les opérations de laboratoire et d'autre part, d'être en mesure de répondre à l'accroissement des besoins au cours des prochaines années. Seuls les essais de fabrications semi-industrielles et les essais de routine sur moteurs continueront à être effectués dans des locaux situés dans l'enceinte de la raffinerie de Port-Jérôme.

Les travaux de recherche, dans le domaine des carburants et des fuels, ont concerné principalement l'élaboration de nouvelles formules encore mieux adaptées aux conditions actuelles et les problèmes de combustion dans le cadre des efforts relatifs à la réduction de la pollution atmosphérique.

En ce qui concerne les lubrifiants, les études ont porté essentiellement sur de nouvelles qualités particulièrement résistantes d'huiles de graissage pour moteurs à combustion interne. Des formules d'huiles industrielles et de produits spéciaux ont été mises au point, en particulier pour les huiles isolantes.

Les recherches concernant les additifs et produits spéciaux ont été concentrées sur les problèmes de production et d'utilisation des sulfonats.

Dans le domaine des produits chimiques, des perfectionnements ont été apportés au procédé de fabrication des résines, lesquelles trouvent de nombreuses applications dans l'industrie des peintures, des revêtements routiers colorés et des élastomères. Les recherches relatives à de nouvelles variétés de résines, ainsi qu'à de nouveaux détergents, ont été poursuivies.

De nombreuses études concernant les applications industrielles du caoutchouc butyl (notamment l'utilisation du butyl en feuilles dans l'industrie du bâtiment) ont été poursuivies activement.

Enfin, en chimie exploratoire, divers composés chimiques obtenus par synthèse sont susceptibles de présenter de l'intérêt dans des domaines divers.

activités commerciales

En 1964, les besoins totaux français (civils, militaires, soutes, exportations et consommations en raffineries) de produits pétroliers (besoins de la pétrochimie exclus) ont été de 56 200 000 tonnes, contre 49 450 000 tonnes en 1963, soit une augmentation de 13,6 %, alors que de 1961 à 1962 la progression avait été de 10,1 %, et de 1962 à 1963 de 14,2 %.

La consommation de produits pétroliers (besoins de la pétrochimie exclus) sur le marché intérieur français a augmenté de 5 800 000 tonnes pour atteindre 40 900 000 tonnes, soit un accroissement de 16,6 % par rapport à 1963, faisant suite à une progression de 18,5 % entre 1962 et 1963. La progression, très variable selon les produits, a été encore très marquée pour les fuels domestique et lourds.

Les ventes totales d'Esso Standard S.A.F. (pétrochimie exclue) se sont élevées à 6 400 000 tonnes. La part de ces ventes sur le marché intérieur a été de 5 660 000 tonnes, soit une progression de 14,8 % par rapport à 1963.

produits blancs

La consommation de carburants s'est développée de 10,7 %, taux supérieur à ceux enregistrés les années précédentes. La progression du supercarburant (16 %) est nettement plus rapide que celle de l'essence auto (6,5 %).

consommation française de produits pétroliers

économie civile, marché intérieur, consommations en raffineries et soutes exclues.



* gaz de pétrole, essences spéciales, white spirit, pétrole lampant, lubrifiants, bitumes, bases pétrochimie.

** carburants auto, gas oil, carburants aviation.

*** fuel domestique, fuel léger, fuels lourds.

ventes totales

ESSO STANDARD S.A.F. correspondant au chiffre d'affaires commercial

	1960		1961		1962		1963		1964	
	milliers de tonnes	%	milliers de tonnes	%	milliers de tonnes	%	milliers de tonnes	%	milliers de tonnes	%
GAZ LIQUÉFIÉS	142	3,0	174	3,3	185	3,3	210	3,4	217	3,2
CARBURANTS AUTO	1 181	24,9	1 261	24,6	1 355	24,0	1 391	22,7	1 479	22,2
ESSENCE AVIATION ET CARBURÉACTEUR	258	5,4	282	5,4	281	5,0	361	5,9	347	5,2
PÉTROLE	52	1,1	52	1,0	45	0,8	37	0,6	11	0,2
ESSENCES SPÉCIALES ET WHITE-SPIRIT	19	0,4	20	0,5	24	0,4	18	0,3	21	0,3
GAS OIL	379	8,0	398	7,7	435	7,7	473	7,7	390	5,9
FUEL DOMESTIQUE	561	11,8	684	13,3	887	15,7	1 101	17,9	1 261	18,9
FUEL LÉGER	363	7,7	381	7,4	372	6,6	357	5,8	332	5,0
FUELS LOURDS	1 026	21,6	1 027	20,0	1 117	19,7	1 043	17,0	1 273	19,1
LUBRIFIANTS	174	3,7	178	3,4	200	3,5	223	3,6	236	3,5
BITUMES	340	7,2	418	8,1	359	6,4	445	7,3	464	7,0
PRODUITS CHIMIQUES	105	2,2	109	2,0	192	3,4	210	3,4	267	4,0
SPÉCIALITÉS AGRICOLES	5	0,1	5	0,9	6	0,1	6	0,1	6	0,1
AUTRES PRODUITS	43	0,9	43	0,8	51	0,9	68	1,1	130	1,9
SOUTES	94	2,0	87	1,6	144	2,5	198	3,2	232	3,5
TOTAL	4 742	100	5 119	100	5 653	100	6 141	100	6 666	100

Les ventes d'Esso Standard S.A.F. ont représenté 18,1 % des ventes de carburants auto et l'« Esso Extra » demeure le supercarburant le plus vendu.

Alors que le marché des essences aviation continue à décroître, avec une baisse de 22 %, le marché des carburéacteurs a encore augmenté de 15 %. Mais il faut souligner que le marché des essences aviation n'est plus que de 120 000 mètres cubes alors que le marché des carburéacteurs approche le million de mètres cubes. Pour ces deux produits, les ventes Esso représentent 29 % du marché.

La consommation de gas oil a fortement progressé cette année encore. Elle s'est accrue de 13 % et les ventes Esso ayant progressé plus rapidement représentent 10,9 % de ce marché.

fuels

Bien que l'hiver 1964 ait été moins rude que le précédent et que, par suite, la consommation de fuels pour le chauffage ait été moins influencée par la température, les marchés du fuel domestique et des fuels lourds font apparaître de très fortes progressions : 22 % et 25 % respectivement.

Esso Standard S.A.F. a pu maintenir sa position commerciale de 11 % sur le marché du fuel domestique et a porté sa position à 11,8 % sur le marché des fuels lourds.

Bien que le marché du fuel léger ait marqué une légère régression, de 6 % par rapport à 1963, notre position commerciale a atteint 11,7 %.

lubrifiants et bitumes

Sur le marché des lubrifiants, où la progression de 6,4 % par rapport à 1963, a été plus forte que les années précédentes, Esso Standard S.A.F. a maintenu sa position de 26,6 %.

Le marché des bitumes s'est développé de 8,2 %, en liaison avec la tendance qui continue à se manifester en faveur d'un accroissement des crédits routiers. La part des ventes Esso a été de 22,7 %.

spécialités agricoles

L'année 1964 a été inférieure à la moyenne pour l'utilisation des produits phytosanitaires. La campagne de desherbage a été écourtée du fait d'une pousse très rapide des céréales. Les traitements insecticides furent peu nombreux sur les betteraves, des orages ayant contrarié le développement des parasites. Du fait de l'absence de maladie à la suite de la sécheresse exceptionnelle, les traitements fongicides furent peu importants.

La concurrence est demeurée très vive. Les ventes Esso, malgré ces circonstances d'ensemble peu favorables, ont augmenté de 10 % environ dans un marché où la progression est estimée à 3 %.

exploitation et distribution

L'accroissement de la consommation de produits pétroliers, particulièrement rapide pour le fuel domestique, a mis au premier plan le problème des stockages dans les dépôts. Poursuivant sa politique d'augmentation des capacités de stockage dans les dépôts de distribution, Esso Standard S.A.F. a porté la capacité existante en fin d'année de 320 000 à 393 000 mètres cubes. Ceci a été réalisé, d'une part, au moyen d'augmentations de stockage dans quinze dépôts et, d'autre part, grâce à la création d'un nouveau dépôt de 8 000 mètres cubes de stockage à Port-la-Nouvelle. L'ouverture de ce dépôt qui remplace les deux anciennes installations de Narbonne et Carcassonne a permis, en outre, de ramener le nombre total des dépôts de 51 à 50.

La politique d'augmentation des capacités de stockage sera poursuivie dans les années à venir, de très importants programmes étant soit déjà en cours d'exécution, soit prévus.

Le parc de camions-citernes assurant l'approvisionnement du réseau de distribution et de la clientèle comprenait, fin 1964, 166 camions-citernes, dont 106 véhicules d'une capacité comprise entre 19 000 litres et 31 000 litres, et 60 camions porteurs de 12 000 litres à 14 000 litres. Ce parc est complété par des véhicules sous contrat de louage de plusieurs années. Une augmentation de la productivité a été obtenue par l'utilisation de tracteurs de 220 CV et de citernes en alliages légers permettant un accroissement de la capacité des véhicules.

Si le nombre des stations-service reste toujours limité par la réglementation de 1959, leur présentation et leur équipement ont été modifiés par l'utilisation de nouvelles normes augmentant encore l'attrait des installations et la qualité des services rendus à l'automobiliste.

commentaires financiers

L'exercice 1964 a été caractérisé par une diminution des profits dégagés, par une augmentation des dépenses d'investissements et par une réduction de l'endettement à long terme.

Afin de rendre plus précise la présentation du bilan, il a été décidé de faire apparaître séparément à l'actif les plus-values réinvesties sur les immobilisations et les autres valeurs immobilisées.

LES INVESTISSEMENTS ET LES MOYENS DE FINANCEMENT

A — les investissements

1. IMMOBILISATIONS

Le total des dépenses d'immobilisations des trois dernières années s'est élevé à F 308,5 millions, dont 50 % au titre de l'exercice 1964. Elles s'analysent comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous :

investissements
Millions de francs

	1962	1963	1964
RAFFINAGE, PÉTROCHIMIE, ET LABORATOIRES	34,7	50,5	104,2
DISTRIBUTION ET TRANSPORTS INTÉRIEURS	23,3	39,7	43,2
TRANSPORTS MARITIMES	1,6	0,8	1,0
ADMINISTRATIF	1,3	1,5	6,7
TOTAL	60,9	92,5	155,1

L'augmentation des dépenses d'immobilisations en 1964 par rapport à 1963 est générale pour toutes les activités. Les dépenses d'immobilisations se décomposent ainsi par activité :

raffinage, pétrochimie et laboratoires

Les investissements consacrés à ces activités ont représenté en 1964, 67 % du total des dépenses d'immobilisations de la Société.

L'augmentation des dépenses d'immobilisations est due essentiellement à la construction de la raffinerie de Fos-sur-mer. A Port-Jérôme, les dépenses d'immobilisations ont concerné principalement l'unité de traitement des huiles au phénol, les installations de chargement, d'expédition et de stockage et le steam-cracker.

distribution et transports intérieurs

Les dépenses d'investissements ont représenté 28 % du total des dépenses d'immobilisations en 1964. Elles ont été consacrées principalement à l'augmentation des moyens de stockage, à la modernisation du réseau de distribution, du parc de camions-citernes et des chalands.

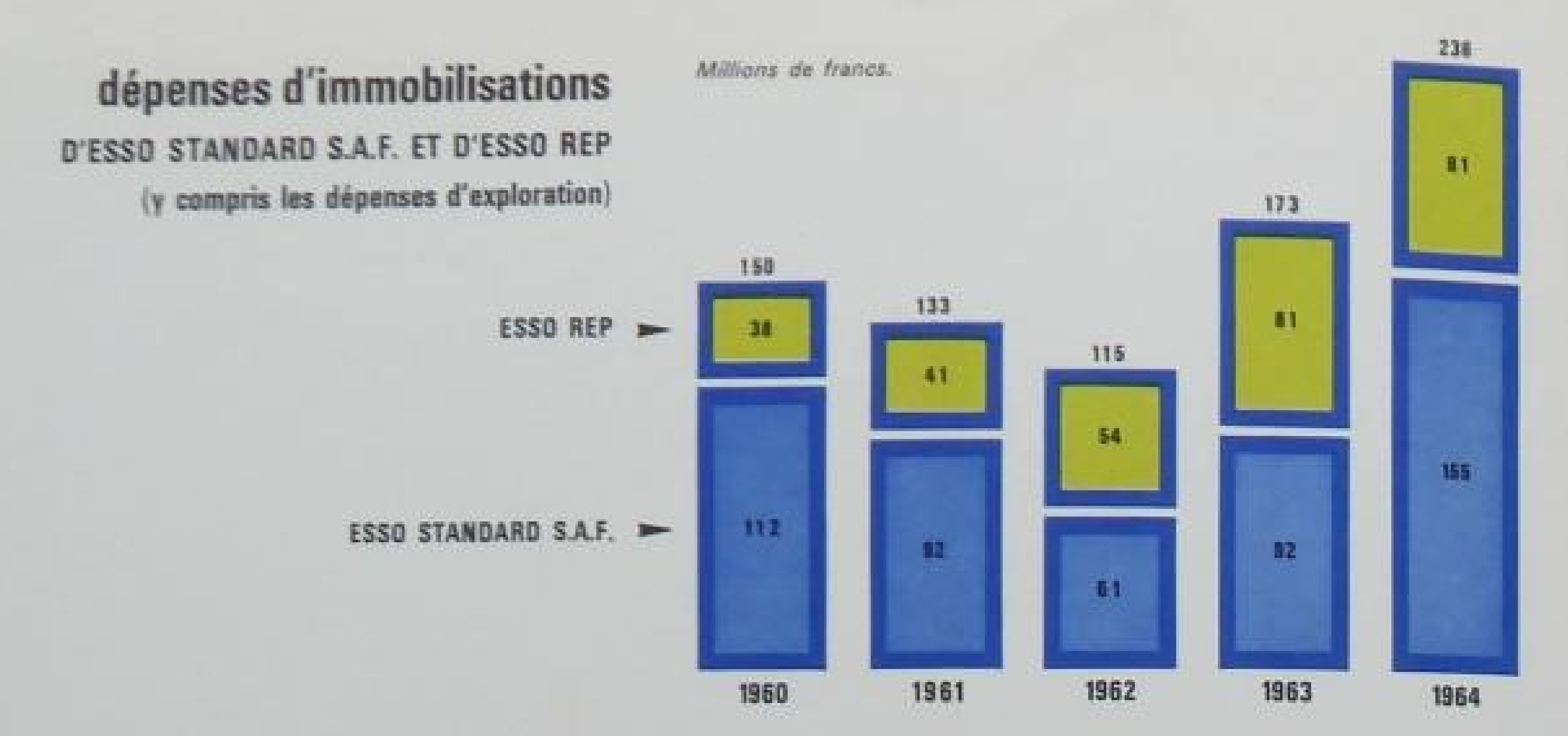
transports maritimes

Le pourcentage des dépenses consacrées aux transports maritimes continue de diminuer puisqu'il n'a repré-

dépenses d'immobilisations

D'ESSO STANDARD S.A.F. ET D'ESSO REP

(y compris les dépenses d'exploration)



senté en 1964 qu'un montant minime, de l'ordre de 0,6% des dépenses d'immobilisations.

administratif

Les dépenses de 1964 sont sensiblement supérieures à celles des exercices précédents, et concernent essentiellement des achats de matériel pour le nouveau siège social.

2. AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES

L'augmentation nette de F 6,9 millions de ce poste par rapport à 1963 provient essentiellement de :

— F 12,4 millions d'accroissement de l'encours des prêts consentis.
— F 23,7 millions de titres de participation supplémentaires, dont F 21,4 millions provenant de l'augmentation du capital de la Société C.I.CO.DE. (Société Civile Immobilière Courbevoie-Défense) par consolidation d'avances à long terme consenties par Esso Standard S.A.F.
— F 21,4 millions de plus-values imputées sur l'augmentation de la participation ci-dessus.
— F 5,9 millions de diminution des créances et avances à long terme. Cette diminution correspond à l'intégration dans le capital de C.I.CO.DE. de F 21,4 millions d'avances accordées par Esso Standard S.A.F., diminution partiellement compensée par de nouvelles avances consenties, dont F 13,3 millions à C.I.C.O.DE.

B — les moyens de financement

Les moyens de financement ont été en 1964, comme en 1963, entièrement assurés par les ressources propres de la Société qui ont permis de couvrir intégralement les investissements et de réduire le poste « Emprunts et dettes à long et moyen terme ».

1. RESSOURCES PROPRES

Ces ressources s'analysent comme suit :

bénéfice net de l'exercice

F 66,4 millions. Les commentaires figurent ci-après à la rubrique « Résultats de l'exercice ».

amortissements

F 118,3 millions marquant une diminution de F 8,8 millions sur l'exercice 1963 qui provient essentiellement de l'application du système d'amortissements dégressifs sur les immobilisations antérieures à l'exercice.

2. EMPRUNTS ET DETTES A LONG ET MOYEN TERME

La diminution de ce poste représente F 46,5 millions par rapport à 1963, soit :

— un remboursement s'élevant à F 34 millions sur prêts accordés pour la construction du pétrolier « Esso Lorraine », dont la moitié par anticipation.
— le transfert dans les dettes à court terme d'un montant de F 12,5 millions représentant principalement des prêts accordés pour la construction du pétrolier « Esso Alsace » venant à échéance en 1965.

Le coefficient d'endettement à long terme par rapport aux fonds propres se trouve ramené de 6,8% à la fin de l'exercice 1963 à un taux exceptionnellement bas de 1,7% à fin 1964.

C — le fonds de roulement

Le fonds de roulement a atteint F 76,3 millions à fin 1964 contre F 144,7 millions à fin 1963, valeur occasionnellement très élevée qui résultait de la vente en fin d'année de nos anciens immeubles du siège social. Le coefficient de liquidité a été ramené de 1,31 à 1,16. Le cœfficient de trésorerie passe de 0,81 à 0,62.

LES OPÉRATIONS COURANTES DE L'EXERCICE

A — actif courant

La diminution de l'actif courant de F 50,2 millions entre 1963 et 1964 se répartit ainsi :

origine des recettes

Les comparaisons entre les différentes années n'ont pas une valeur absolue, les prix, modes de livraison, taux de transport, etc., n'étant pas les mêmes.

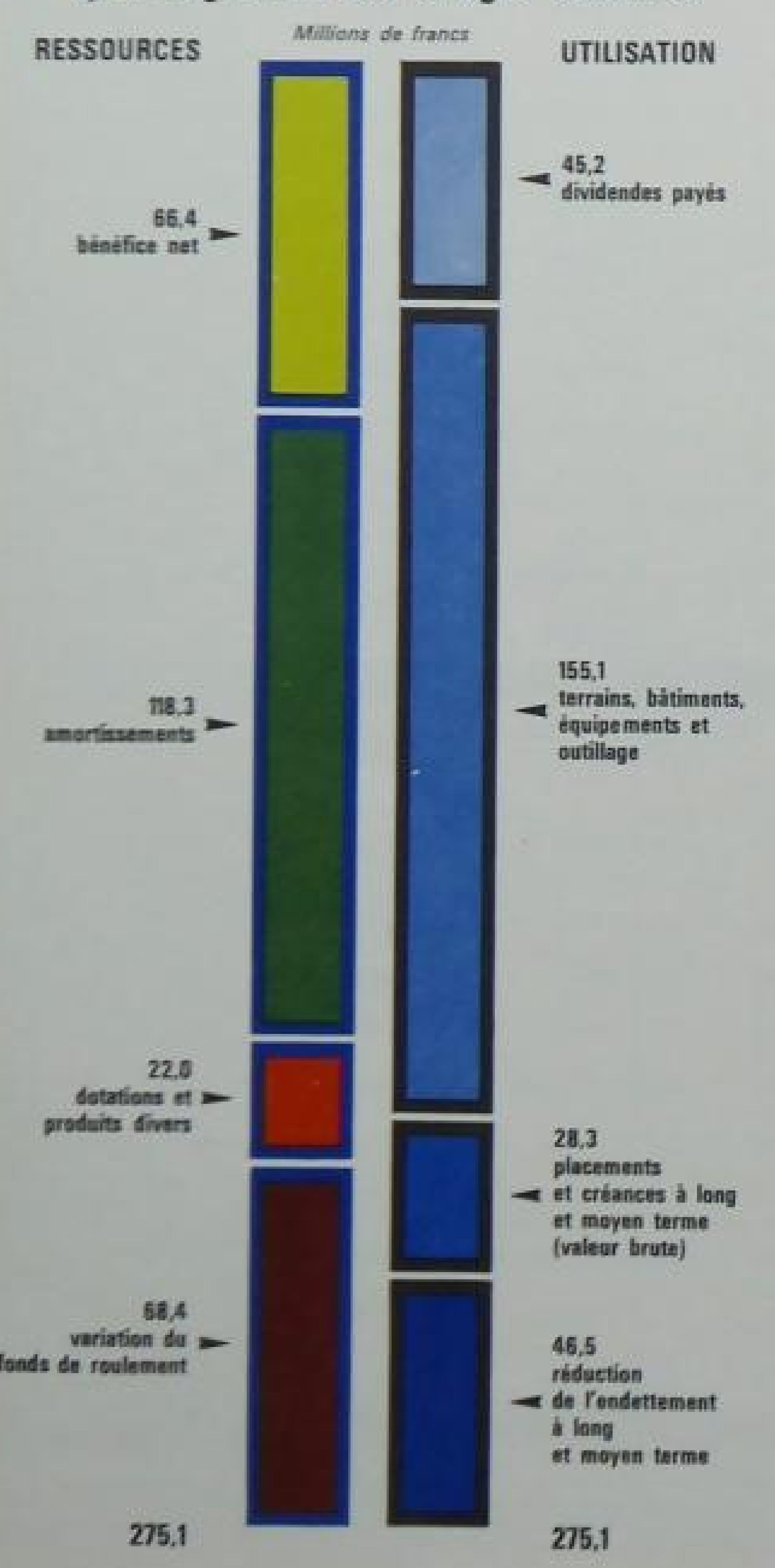
	1960		1961		1962		1963		1964	
	millions F	%	millions F	%	millions F	%	millions F	%	millions F	%
PÉTROLE BRUT	15,7	1,4	51,8	4,1	65,5	4,6	69,8	4,5	64,5	4,0
CARBURANT AUTO ET SUPERCARBURANT	337,6	29,8	355,7	27,9	383,7	27,1	392,2	25,4	411,0	25,7
ESSENCE AVIATION ET CARBURÉACTEUR	53,3	4,7	59,7	4,7	58,6	4,1	67,8	4,4	60,7	3,8
PÉTROLE ET AUTRES PRODUITS BLANCS	19,6	1,7	17,3	1,4	17,0	1,2	14,1	0,9	9,4	0,6
GAS OIL	62,7	5,5	69,9	5,5	73,5	5,2	79,8	5,2	62,4	3,9
FUEL DOMESTIQUE	100,5	8,9	123,6	9,7	157,7	11,2	195,6	12,6	212,3	13,3
FUEL LÉGER	53,5	4,7	56,7	4,5	55,3	3,9	51,8	3,3	45,0	2,8
FUELS LOURDS	106,4	9,4	104,3	8,2	107,2	7,6	103,2	6,6	124,8	7,8
LUBRIFIANTS	151,8	13,4	157,1	12,3	170,5	12,1	196,8	12,7	210,4	13,1
BUTANE - PROPANE	34,9	3,1	39,6	3,1	37,1	2,6	40,0	2,6	40,6	2,5
BITUMES	77,8	6,9	93,5	7,3	78,0	5,5	87,7	5,7	82,5	5,1
PRODUITS CHIMIQUES	62,5	5,5	66,3	5,2	112,0	7,9	141,0	9,1	175,4	11,0
AUTRES PRODUITS	35,1	3,1	31,7	2,5	47,5	3,4	55,0	3,6	59,5	3,7
RECETTES D'EXPLOITATION	21,8	1,9	46,3	3,6	51,3	3,6	52,3	3,4	43,7	2,7
	1 133,2	100	1 273,5	100	1 414,9	100	1 547,1	100	1 602,2	100
TAXE INTÉRIEURE ET DOUANE *	1 169,4		1 298,3		1 406,8		1 526,9		1 665,5	
CHIFFRE D'AFFAIRES COMMERCIAL	2 302,6		2 571,8		2 821,7		3 074,0		3 267,7	
TRANSACTIONS COMPENSÉES	384,8		385,4		407,9		450,3		481,1	
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	2 687,4		2 957,2		3 229,6		3 524,3		3 748,8	
RECETTES DIVERSES	52,7		52,4		62,0		65,5		61,3	
TOTAL DES RECETTES	2 740,1		3 009,6		3 291,6		3 589,8		3 810,1	

affectation des recettes

	1960		1961		1962		1963		1964	
	millions F	%	millions F	%	millions F	%	millions F	%	millions F	%
ACHATS ET TRANSPORTS	688,6	29,3	793,4	30,3	900,8	31,2	967,5	30,8	991,4	29,8
TAXE INTÉRIEURE, T.V.A., DOUANE ET AUTRES IMPOTS *	1 209,2	51,3	1 338,4	51,0	1 453,5	50,4	1 593,2	50,7	1 721,8	51,7
FABRICATION, DISTRIBUTION, GESTION	281,9	12,0	288,5	11,0	315,7	11,0	338,0	10,8	359,3	10,8
APPOINTEMENTS ET SALAIRES	89,1	3,8	96,2	3,7	100,6	3,5	110,4	3,5	119,3	3,5
DÉPENSES SOCIALES	43,8	1,8	46,9	1,8	51,4	1,8	55,4	1,8	58,8	1,8
PROVISIONS ET DOTATIONS TECHNIQUES	3,3	0,1	14,6	0,5	1,0	—	—	—	12,0	0,4
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	39,4	1,7	46,2	1,7	60,7	2,1	75,0	2,4	66,4	2,0
	2 355,3	100	2 624,2	100	2 883,7	100	3 139,5	100	3 329,0	100
TRANSACTIONS COMPENSÉES	384,8		385,4		407,9		450,3		481,1	
TOTAL DES RECETTES	2 740,1		3 009,6		3 291,6		3 589,8		3 810,1	

* Les recettes par produits sont indiquées droits de douane et taxes exclus. Les différences apparaissant entre les chiffres de la ligne taxe intérieure et douane (origine des recettes) et ceux de la ligne taxe intérieure, TVA, douane et autres impôts (affectation des recettes) représentent essentiellement l'impôt sur le bénéfice des sociétés et les autres impôts directs et diverses taxes payés par la Société.

utilisation de l'excédent des recettes après règlement des charges courantes



1. VALEURS D'EXPLOITATION

Augmentation de F 26,7 millions provenant de l'accroissement de stocks de produits commercialisables et de pétrole brut, partiellement compensée par la diminution des stocks de produits en cours de fabrication.

2. VALEURS RÉALISABLES A COURT TERME OU DISPONIBLES

Diminution globale de ce poste par rapport à 1963 de F 76,9 millions; elle provient essentiellement de la diminution des créances sur la clientèle pour F 14 millions, des effets à recevoir pour F 12,1 millions, du poste « autres débiteurs » pour F 51 millions. La diminution de ce dernier poste a été provoquée par la disparition des créances nées de la vente de nos immeubles.

B — dettes à court terme

L'accroissement de l'endettement à court terme se monte à F 18,2 millions face à la diminution de l'actif courant de F 50,2 millions ci-dessus mentionnée.

La hausse de F 18,2 millions se répercute sur la plupart des postes à court terme, à l'exception des emprunts à moins d'un an et des impôts sur les sociétés à payer qui diminuent par rapport à 1963. La hausse est particulièrement sensible pour les fournisseurs (F 16,7 millions), les autres créanciers (F 16,3 millions) et les effets à payer (F 11,1 millions).

RÉSULTATS DE L'EXERCICE

Les recettes totales de l'exercice se sont élevées à F 3 810 millions, ce qui représente un accroissement de 6,1 % par rapport à 1963.

Le chiffre d'affaires « commercial » (exclusion faite des recettes diverses et des transactions équilibrées avec confrères) est passé de F 3 074 millions (douane et taxes intérieures incluses) à F 3 268 millions, soit une augmentation de 6,3 %, alors que les tonnages vendus correspondants ont progressé de 8,6 %. La disparité entre ces deux pourcentages provient d'une diminution des prix de vente et d'un développement plus rapide pour les ventes de fuels que celui des ventes de produits d'un coût plus élevé, telles les essences et les huiles. Il en est résulté une baisse des recettes unitaires moyennes.

Le coût des matières premières et des produits finis achetés à confrères, ainsi que les frais de fabrication et d'exploitation, se sont élevés à F 1 652 millions en augmentation de 4,4 % par rapport à 1963. Le coût des matières premières mises en œuvre est en hausse de 5,8 % en liaison avec l'augmentation de l'activité de la Société ; par contre, les frais de fabrication et d'exploitation sont restés sensiblement stables d'une année sur l'autre.

Les frais de distribution et de gestion, qui comprennent cette année les dépenses de transfert et d'installation dans l'immeuble du nouveau siège social, ont augmenté de 13,7 % par rapport à 1963 et restent en ligne avec l'accroissement de l'activité de notre Société sur le marché intérieur.

Les taxes intérieures, T.V.A., douane et autres impôts, ont progressé de 8,1 % en liaison avec l'augmentation et la structure de notre chiffre d'affaires.

Comme il a été noté au paragraphe « Moyens de financement », le montant des amortissements, qui était de F 127,1 millions en 1963, est passé en 1964 à F 118,3 millions. Cette diminution est pratiquement compensée par l'enregistrement d'une dotation à la provision pour fluctuation de cours de F 11 millions.

Finalement, les opérations d'Esso Standard S.A.F. ont laissé un bénéfice net de F 66,4 millions, déduction faite de l'impôt sur les bénéfices de l'exercice. Le dividende reçu d'Esso REP après paiement de tous impôts entre dans ces résultats pour un montant de F 41,7 millions, identique à celui de 1963.

Le profit d'Esso Standard S.A.F., à l'exclusion des dividendes reçus d'Esso REP, passe donc de F 33,3 millions à F 24,7 millions. Malgré l'accroissement des quantités vendues et les efforts constants visant à l'amélioration de la productivité, la baisse des recettes unitaires moyennes comme signalé plus haut a eu, sur un marché de plus en plus concurrentiel, son incidence sur les résultats de notre Société.

commentaires sur les principales sociétés dans lesquelles Esso Standard S.A.F. possède une participation

SOCIÉTÉ ESSO DE RECHERCHES ET D'EXPLOITATION PÉTROLIÈRES (ESSO REP)

La production de pétrole brut est passée de 1 863 000 tonnes en 1963 à 2 167 000 tonnes en 1964, soit une progression de 16,3 %. Le chiffre d'affaires n'augmente cependant que de 15,2 % par suite de l'effet des baisses du prix de vente du pétrole brut intervenues en 1963 et 1964.

Le bénéfice net après impôt passe de F 84,6 millions en 1963 à F 60,6 millions, par suite d'un effort intensifié de recherches et de la diminution de la provision pour Reconstitution de gisements libérable, qui intervient dans le résultat pour F 48,8 millions contre 60,6 millions en 1963.

STANDARD-KUHLMANN

L'activité de cette société, consacrée à la fabrication d'additifs pour huiles de graissage et de résines synthétiques, s'est traduite par un bénéfice de l'ordre de F 0,2 million.

analyse financière et coefficients

millions de francs

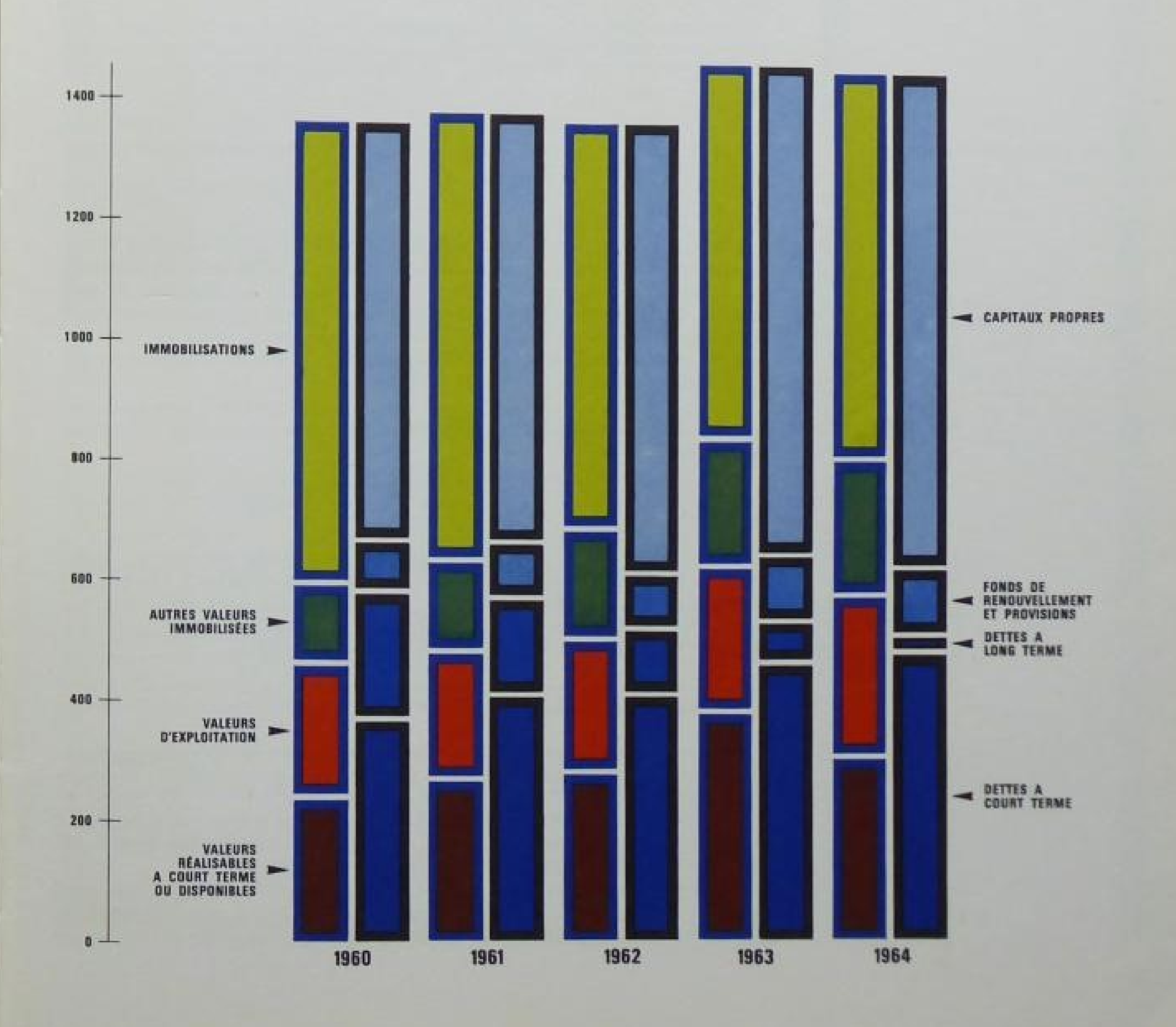
		1960	1961	1962	1963	1964
A	IMMOBILISATIONS (VALEUR D'ACHAT RÉÉVALUÉE)	1.398	1.473	1.519	1.588	1.695
B	AMORTISSEMENTS	622	725	847	960	1.039
C	IMMOBILISATIONS (VALEUR NETTE) (A — B)	776	748	672	628	656
D	AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES	124	141	179	209	216
E	ACTIF IMMOBILISÉ (C + D)	900	889	851	837	872
F	VALEURS D'EXPLOITATION	214	205	213	232	258
G	VALEURS RÉALISABLES A COURT TERME ET DISPONIBLES	233	263	279	373	296
H	ACTIF CIRCULANT (F + G)	447	468	492	605	554
I	**ACTIF TOTAL (E + H)**	**1.347**	**1.357**	**1.343**	**1.442**	**1.426**
J	CAPITAUX PROPRES ET RÉSERVES	702	719	756	813	834
K	FONDS DE RENOUVELLEMENT ET PROVISIONS	74	82	80	108	99
L	DETTES A LONG TERME	210	155	100	61	15
M	DETTES A COURT TERME	361	401	407	460	478
N	**PASSIF TOTAL (J + K + L + M)**	**1.347**	**1.357**	**1.343**	**1.442**	**1.426**
O	FONDS DE ROULEMENT (H — M)	86	67	85	145	76
P_1	CHIFFRE D'AFFAIRES COMMERCIAL - TAXES COMPRISES	2.303	2.572	2.822	3.074	3.268
P_2	CHIFFRE D'AFFAIRES COMMERCIAL - TAXES EXCLUES	1.133	1.274	1.415	1.547	1.602
Q	**RÉSULTATS NETS**	**39**	**46**	**61**	**75**	**66**
1	LIQUIDITÉS $\frac{H}{M}$	1,24	1,17	1,21	1,31	1,16
2	TRÉSORERIE $\frac{G}{M}$	0,65	0,66	0,69	0,81	0,62
3	SOLVABILITÉ $\frac{I}{L+M}$	2,36	2,44	2,65	2,77	2,89
4	CAPITAUX CIRCULANTS $\frac{H}{I}$	0,33	0,34	0,37	0,42	0,38
5	ROTATION DE L'ACTIF CIRCULANT $\frac{P_1}{H}$	5,26	5,50	5,74	5,08	5,90
6	FINANCEMENT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ $\frac{J+K+L}{E}$	1,10	1,08	1,10	1,17	1,09
7	MARGE NETTE TAXES COMPRISES $\frac{100 \times Q}{P_1}$	1,69	1,79	2,16	2,44	2,02
7 bis	MARGE NETTE TAXES EXCLUES $\frac{100 \times Q}{P_2}$	3,44	3,61	4,31	4,85	4,12
8	RENTABILITÉ $\frac{100 \times Q}{J+K}$	5,03	5,74	7,30	8,14	7,07

évolution du bilan

D'ESSO STANDARD S.A.F. DE 1960 A 1964

Millions de francs

	1960	1961	1962	1963	1964	
actif	776	748	672	628	656	IMMOBILISATIONS
	124	141	179	209	216	AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES
	214	205	213	232	258	VALEURS D'EXPLOITATION
	233	263	279	373	296	VALEURS RÉALISABLES A COURT TERME OU DISPONIBLES
	1.347	**1.357**	**1.343**	**1.442**	**1.426**	**TOTAL DE L'ACTIF**
passif	702	719	756	813	834	CAPITAUX PROPRES
	74	82	80	108	99	FONDS DE RENOUVELLEMENT ET PROVISIONS
	210	155	100	61	15	DETTES A LONG TERME
	361	401	407	460	478	DETTES A COURT TERME
	1.347	**1.357**	**1.343**	**1.442**	**1.426**	**TOTAL DU PASSIF**



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous rendre compte,
pour l'exercice 1964,
du mandat de Commissaire aux Comptes
que vous avez bien voulu me confier.

Les vérifications auxquelles j'ai procédé ont été conduites selon les règles habituelles en matière de contrôle ; elles ont comporté, outre un examen général des écritures et comptes sociaux, des sondages étendus sur divers points particuliers. Toutes les pièces jutificatives et explications que j'ai demandées m'ont été fournies. Les méthodes d'évaluation sont identiques à celles de l'exercice précédent, et j'ai reconnu l'exactitude des informations d'ordre comptable contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration.

Le bilan et le compte de résultats arrêtés au 31 décembre 1964 sont présentés sous leur forme habituelle. Il convient cependant de vous signaler les différences suivantes :

Au bilan

Il apparaît, à l'actif, un poste nouveau « Plus-values réinvesties » enregistrant, à concurrence de 36,3 millions, le remploi, en diminution d'investissements nouveaux, d'une partie des plus-values réalisées au cours des précédents exercices — dont 25,7 millions au titre de 1964 — Le solde des « Plus-values à réinvestir » se chiffre, au passif du bilan, à 37 millions environ.

Au compte de résultats

Dans le chapitre « **recettes** » disparaissent les postes « Ajustements exercices précédents » et « Réintégration partielle de la provision pour fluctuation de cours des matières premières ».

Dans le chapitre « **charges** », par contre, réapparaît la rubrique « Augmentation de la provision pour fluctuation de cours des matières premières », en raison de l'accroissement du stock de base de pétrole brut.

Ces quelques modifications, motivées par les faits économiques correspondants, et conformes aux dispositions légales, n'appellent pas d'observation particulière : il vous appartient de les approuver.

situation générale

Le rapprochement de la valeur comptable des biens portés à l'actif du bilan et des dettes envers les tiers inscrites au passif, fait ressortir les écarts suivants, entre 1963 et 1964 (en millions de francs) :

	1963	1964	Différences
Actif total	1 441,8	1 426,3	— 15,5
Dettes envers les tiers	521,2	492,9	— 28,3
Patrimoine social	920,6	933,4	+ 12,8
Ces chiffres se recoupent eux-mêmes comme suit :			
Capital	595,7	595,7	
Réserves, primes d'émission, fonds de renouvellement, report à nouveau, provisions et plus-values diverses	249,9	271,3	+ 21,4
	845,6	867,0	+ 21,4
Bénéfice de l'exercice	75,0	66,4	— 8,6
	920,6	933,4	+ 12,8

La progression de 21,4 millions du chapitre « Réserves et provisions » provient des fluctuations suivantes au cours de l'exercice :

Augmentations :		
— Dotations à la Réserve légale, à la Réserve générale et au Report à nouveau, en conformité de la 3e résolution de votre Assemblée générale ordinaire du 25 juin 1964		33,7
— Plus-values diverses à réinvestir réalisées au cours de l'exercice sur cessions d'immobilisations		6,3
— Dotation au Fonds de renouvellement concernant la Provision pour fluctuation de cours des matières premières		11,0
		51,0
Diminutions :		
— Reprise du report à nouveau figurant au bilan à fin décembre 1963	3,9	
— Remploi de plus-values	25,7	
		29,6
Augmentation nette		21,4

mouvements financiers

Les besoins et les ressources de votre Société pour l'exercice 1964, exprimés en millions de francs, peuvent être résumés comme suit :

Besoins :

Investissements de l'exercice :		
— Immobilisations	155,1	
— Autres valeurs immobilisées	28,3	
Distribution du dividende 1963	45,2	
Diminution des dettes à moyen et long terme	46,5	
		275,1

Ressources :

Autofinancement :		
— Bénéfice 1964	66,4	
— Dotation aux amortissements	118,3	
Ajustement de provision (11) et réalisations d'immobilisations (11)	22,0	
		206,7
D'où une différence de		68,4

qui est venue réduire d'un égal montant le fonds de roulement à fin 1964 pour le ramener à 76,3, ainsi qu'il apparaît dans le tableau ci-après :

	1963	1964	Différences
a) Actif circulant	604,5	554,3	— 50,2
b) Dettes à court terme	459,8	478,0	+ 18,2
Fonds de roulement (a-b)	144,7	76,3	— 68,4

Il s'ensuit que le ratio de liquidité de votre Société se trouve abaissé à 1,16 contre 1,31 l'an dernier.

Les diverses fluctuations résumées ci-dessus appellent les brefs commentaires suivants :

Les immobilisations nouvelles (155,1) comprennent les installations de raffinage — principalement de la raffinerie de Fos-sur-mer — de pétrochimie et laboratoires (104,2) — le réseau de distribution et de transports intérieurs (43,2) — diverses améliorations techniques aux navires pétroliers (1) — et les dépenses en matériel administratif (6,7).

Le poste « Autres valeurs immobilisées » enregistre les fluctuations suivantes :

a) Accroissement : des titres de participation (23,7) dont 21,4 provenant de l'augmentation du capital de la Société Civile Immobilière Courbevoie-Défense (C.I.CO.DE.), réalisée par incorporation d'avances à long terme consenties par votre Société — des avances de trésorerie à cette même société immobilière (13,3) — des prêts consentis à la clientèle (7,9) et au personnel (3,9) — des créances diverses à plus d'un an (2,8) — des comptes d'attente à régulariser (0,9) — des dépôts et cautionnements (0,4)	52,9
b) Diminution faite : du transfert, dans l'actif à court terme, de bons de la Caisse Autonome de Reconstruction (3,2) — de la capitalisation, dans la société C.I.CO.DE., d'une partie des avances accordées à cette société (21,4)	24,6
	28,3

La régression des « Dettes à moyen ou long terme » (46,5) se justifie ainsi :

— Remboursement d'emprunts contractés auprès du Crédit Foncier pour la construction du pétrolier Esso Lorraine (dont la moitié effectuée par anticipation)	34,0
— Transfert, dans les « Dettes à court terme », de divers emprunts contractés, en particulier pour la construction du pétrolier Esso Alsace, et venant à échéance en 1965	12,5
	46,5

Les dotations aux amortissements de l'exercice (118,3) sont en diminution (8,8) sur l'exercice précédent, justifiée par l'application normale des amortissements dégressifs, cette diminution concernant notamment les navires ainsi que les unités de raffinage et de pétrochimie.

Les réalisations d'immobilisations diverses (11) concernent notamment la cession de deux navires pétroliers Esso Gascogne et Esso Paris, et celle d'un immeuble administratif antérieurement utilisé par votre Société.

Les « Dettes à court terme » marquent dans leur ensemble, une augmentation de 18,2 millions provenant, d'une part, de l'accroissement des postes Fournisseurs, Autres créanciers, Effets à payer, Comptes de régularisation-passif, et, d'autre part, de la diminution des Emprunts à moins d'un an et de l'Impôt sur sociétés à payer (21,6).

engagements hors bilan

Les engagements donnés par votre Société s'élèvent à 355,8 millions de francs, contre 247,9 millions à fin 1963. Ils s'appliquent à des cautions en douane au titre des crédits d'enlèvements (184) et au titre de crédits de droits (42,4), à des garanties relatives à des effets escomptés et non échus (62,3), à diverses cautions auprès d'organismes de crédit (1,9), aux engagements pris par votre Société

concernant des charges complémentaires afférentes à la retraite du personnel (38,1), à des engagements contractuels envers la clientèle (23,5), à divers dossiers litigieux (2,9) et à diverses cautions (0,7).

Les engagements reçus se chiffrent à 301,3 millions contre 280,3 en 1963. Ils correspondent, pour la quasi-totalité, soit 296,4 à des cautions en douane consenties au profit de votre Société par des confrères, et pour le solde (4,9), à des cautions bancaires en faveur de diverses administrations.

résultats

Les résultats de l'exercice 1964, comparés à ceux de l'exercice précédent, s'analysent comme suit, en millions de francs :

	1963	1964	Différences
Ventes et recettes d'exploitation	3 524,3	3 748,8	+ 224,5
Bénéfice d'exploitation avant amortissements	181,4	167,5	— 13,9
Intérêts et dividendes reçus moins taxes y afférentes	47,4	47,6	+ 0,2
	228,8	215,1	— 13,7
Amortissements (118,3 en 1964), dotations de l'exercice aux provisions (11 pour 1964) et charges diverses (1,8 en 1964)	123,6	131,1	+ 7,5
Bénéfice avant impôt	105,2	84,0	— 21,2
Impôt sur sociétés	30,2	17,6	— 12,6
Bénéfice net	75,0	66,4	— 8,6

Le projet de répartition du bénéfice net de 66 407 888,87 F qui vous est soumis par votre Conseil d'Administration est conforme aux dispositions statutaires et légales.

En conclusion, il résulte des examens auxquels j'ai procédé dans le cadre de la mission que vous m'avez confiée, que le Bilan et le Compte de résultats qui vous sont présentés reflètent fidèlement la situation de votre Société à fin 1964, et qu'ils peuvent recevoir votre approbation.

Paris, le 20 mai 1965.

A. VEYRENC
Commissaire aux comptes
Agréé près la Cour d'appel de Paris.

rapport spécial

prévu par les articles 34 et 40 de la loi du 24 juillet 1867

Mesdames, Messieurs,

Votre Conseil d'Administration a porté à ma connaissance :

a) les diverses conventions ou opérations autorisées par lui et intervenues pendant la durée de l'exercice, entre votre Société et les sociétés ayant avec la vôtre des administrateurs communs ;

b) tous renseignements sur les opérations traitées dans le cadre des conventions antérieurement autorisées.

Les opérations traitées dans ces conditions par Esso Standard S.A.F. avec les sociétés ci-après, se résument ainsi :

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

a) Convention concernant le service de l'Assemblée Générale ordinaire du 25 juin 1964 ;
Convention par laquelle votre Société s'est portée, à l'égard de cette banque — établissement bancaire prêteur — caution solidaire des prêts qu'elle obtient au nom et pour le compte de ses clients ;

b) Gestion par cette banque du service des titres d'Esso Standard S.A.F. ;
Opérations de banque courantes.

ESSO REP

a) Avenant à la convention d'entr'aide ;

b) Achats de pétrole brut ;
Frais de services communs débités par Esso Standard S.A.F. et inversement ;
Location à Esso REP par Esso Standard S.A.F., d'un terrain et de réservoirs situés à Ambès ;
Location à Esso Standard S.A.F. par Esso REP, du pipe-line « Parc de stockage — Docks des Pétroles d'Ambès » ;
Gestion du Parc de stockage d'Ambès par Esso Standard S.A.F. ;
Achats et cessions de matériel ;
Ventes de divers produits ;
Reprise par Esso Standard S.A.F. des certificats de transfert de TVA dont Esso REP est attributaire.

SOCIÉTÉ DU CAOUTCHOUC BUTYL (SOCABU)

a) Avenant à la convention d'entr'aide ;
Convention concernant un prêt à votre Société sous forme d'ouverture de crédit de 10 000 000 de francs ;

b) Opérations courantes de fournisseur à client et inversement (ventes et achats de produits et prestations de services) ;
Achats de matériel.

STANDARD-KUHLMANN

a) Convention concernant un prêt à votre Société de 2 000 000 de francs maximum ;
Convention concernant la sous-location à cette société d'un bureau dans l'immeuble du siège social, 6, avenue Gambetta à Courbevoie ;
Convention d'entr'aide.

b) Opérations courantes de fournisseur à client et inversement (prestations de services et fournitures de divers produits).

ESSO SAHARIENNE

a) Convention concernant un prêt à votre Société de 90 000 francs.

UNION EUROPÉENNE INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE

a) Convention par laquelle Esso Standard S.A.F. se porte, à l'égard de cette société — établissement bancaire prêteur — caution solidaire des prêts qu'elle obtient au nom et pour le compte de ses clients.

b) Opérations de banque courantes.

AUTRES SOCIÉTÉS :

ARCA-PRÉMONCONTROLE
ATELIERS ET CHANTIERS DE DUNKERQUE ET BORDEAUX
COMPAGNIE INTERNATIONALE DES WAGONS-LITS
COMPAGNIE MARITIME DES CHARGEURS RÉUNIS DE WENDEL ET Cie
ENTREPOTS ET MAGASINS GÉNÉRAUX DE PARIS
IMPRIMERIE GEORGES LANG
LA RÉUNION FRANÇAISE
NOBEL-BOZEL
RAFFINERIE DE SUCRE DE SAINT-LOUIS
SIMCA-AUTOMOBILES
SOCIÉTÉ DES FORGES ET ATELIERS DU CREUSOT
SOCIÉTÉ DES INGÉNIEURS DE L'AUTOMOBILE
SOCIÉTÉ DU PIPE-LINE SUD-EUROPÉEN (S.E.P.L.)
SOCIÉTÉ DE RECHERCHE ET D'EXPLOITATION DE PÉTROLE EURAFREP
UNION DES TRANSPORTS AÉRIENS (U.A.T.)

b) Opérations courantes de fournisseur à client et inversement (ventes et achats de produits divers, achats de matériel et prestations de services, reprise de certificats de transfert de TVA).

Enfin, votre Conseil d'Administration a autorisé le renouvellement de la convention passée entre votre Société et M. Robert de Billy, concernant les relations extérieures de votre Société.

Telles sont les conventions dont j'avais à vous rendre compte en application des articles 34 et 40 de la loi du 24 juillet 1867. Elles me sont apparues traitées à des conditions normales et n'appellent aucune observation de ma part. Il vous appartient de les approuver.

Paris, le 20 mai 1965.

A. VEYRENC
Commissaire aux Comptes
Agréé près la Cour d'Appel de Paris

PRINCIPALES PARTICIPATIONS

au 31 décembre 1964

SOCIÉTÉ ESSO DE RECHERCHES ET D'EXPLOITATION PÉTROLIÈRES ESSO REP

Capital : 35 100 000 F - Participation : 88,97 %.
Activités : Recherches et exploitation de tous gisements d'hydrocarbures liquides ou gazeux.

STANDARD-KUHLMANN :

Capital : 2 380 000 F - Participation : 49,96 %.
Activités : Fabrication de Paraflow et de résines.

SOCIÉTÉ ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODÉRÉ DE LA SEINE-MARITIME :

Capital : 414 000 F - Participation : 28 %.
Activités : Construction de logements.

RAFFINERIE DU MIDI :

Capital : 15 000 000 F - Participation : 33,33 %.
Activités : Exploitation de dépôts de produits pétroliers en France.

DÉPOTS DE PÉTROLE COTIERS :

Capital : 5 000 000 F - Participation : 24,20 %.
Activités : Exploitation de dépôts de produits pétroliers à Dunkerque, Cherbourg et autres ports.

SOCIÉTÉ HAVRAISE DE MANUTENTION DE PRODUITS PÉTROLIERS :

Capital : 11 850 000 F - Participation : 16,80 %.
Activités : Réception de fuel pour soutes.
Exportation et réexpédition sur d'autres ports.

SOCIÉTÉ POUR LE RAMASSAGE ET LA RÉGÉNÉRATION DES HUILES USAGÉES :

Capital : 900 000 F - Participation : 16,44 %.
Activités : Récupération et régénération des huiles.

SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS PÉTROLIERS PAR PIPELINE (TRAPIL) :

Capital : 40 000 000 F - Participation : 8,47 %.
Activités : Construction et exploitation du pipeline destiné à transporter les produits finis des raffineries de la Basse-Seine vers la région parisienne.

SOCIÉTÉ DE MANUTENTION DE CARBURANTS AVIATION D'ORLY (S.M.C.A.O.) :

Capital : 1 200 000 F - Participation : 16,65 %.
Activités : Construction, gestion et exploitation d'un « Hydrant System » sur l'aérodrome d'Orly.

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE COURBEVOIE-DÉFENSE :

Capital : 26 000 000 F - Participation : 97,5 %.
Activités : Opérations civiles immobilières.

COMPTE DE RÉSULTATS

ESSO STANDARD S.A.F.

RECETTES	
VENTES ET RECETTES D'EXPLOITATION	3.748.825.153,20
INTÉRÊTS ET DIVIDENDES REÇUS	61.149.938,51
AUTRES PRODUITS	92.344,84
TOTAL DES RECETTES	**3.810.067.436,55**

CHARGES	
COUT DES PRODUITS VENDUS	
Matières premières et frais de fabrication	1.651.979.043,85
Taxes intérieures et douane	1.665.509.285,00
Autres taxes	28.058.225,91
Amortissements	89.585.136,63
COUT DE DISTRIBUTION ET DE GESTION	
Frais	214.562.243,47
Taxes	21.179.990,99
Amortissements	28.687.435,18
AUTRES CHARGES	
Augmentation de la provision pour fluctuation de cours des matières premières	11.010.000,00
Impôts sur intérêts et dividendes reçus	13.591.680,94
Perte nette sur ventes et retraits d'éléments de l'actif immobilisé	996.597,52
Divers	941.680,73
IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES	17.558.227,46
TOTAL DES CHARGES	**3.743.659.547,68**

BÉNÉFICE DE L'EXERCICE 1964	**66.407.888,87**

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1964

ESSO STANDARD S.A.F.

ACTIF

ACTIF IMMOBILISÉ OU A LONG TERME 871.968.080,29

	Valeur brute	Amortissements, dépréciations et plus-values réinvesties	Valeur nette
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT : 57.693,75			
Prime de remboursement des obligations	187.500,00	129.806,25	57.693,75
IMMOBILISATIONS : 655.508.130,26			
Terrains, baux et concessions	51.518.222,72	168.490,72	
Plus-values réinvesties		14.367.949,43	36.981.782,57
Constructions	210.117.566,00	119.368.321,65	90.749.244,35
Matériel et outillage	973.988.035,25	663.763.055,00	310.224.980,25
Matériel de transport	267.195.921,88	202.928.986,43	64.266.935,45
Autres immobilisations	71.438.129,13	38.732.455,31	
Plus-values réinvesties		479.368,00	32.226.305,82
Immobilisations en cours	121.058.881,82		121.058.881,82
AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES : 216.402.256,28			
Prêts à plus d'un an	84.450.024,58		84.450.024,58
Titres de participation (partie libérée)	80.865.255,23	79.335,83	
Plus-values réinvesties		21.450.000,00	59.335.919,40
Titres de participation (partie non libérée)	332.500,00		332.500,00
Bons de la Caisse Autonome de Reconstruction	775.620,00		775.620,00
Dépôts et cautionnements	1.349.855,48		1.349.855,48
Créances et avances à long terme	50.010.043,92	299.499,39	49.710.544,53
Compte d'attente à régulariser	20.447.792,29		20.447.792,29

ACTIF CIRCULANT 554.335.751,43

	Valeur brute	Amortissements, dépréciations et plus-values réinvesties	Valeur nette
VALEURS D'EXPLOITATION : 258.188.074,59			
Matériel et matières consommables en magasin	20.686.688,23	150.000,00	20.536.688,23
Matières premières (pétrole brut)	42.965.565,54		42.965.565,54
Produits finis et marchandises	171.432.635,82		171.432.635,82
Produits en cours de fabrication	23.253.185,00		23.253.185,00
VALEURS RÉALISABLES A COURT TERME OU DISPONIBLES : 296.147.676,84			
Clients	155.424.784,01	3.027.676,63	152.397.107,38
Autres débiteurs	37.612.205,00	817.001,56	36.795.203,44
Comptes de régularisation - Actif	16.319.297,37		16.319.297,37
Prêts à moins d'un an	14.682.551,11		14.682.551,11
Effets à recevoir	40.691.726,87		40.691.726,87
Chèques et autres valeurs à encaisser	6.148.678,68		6.148.678,68
Titres de placement (partie libérée)	2.283.366,70	824.933,64	1.458.433,06
Banques et chèques postaux	27.147.501,19		27.147.501,19
Caisse	507.177,74		507.177,74

total de l'actif 1.426.303.831,72

Avals, cautions, garanties et autres engagements donnés : 355.833.108,78
Avals, cautions, garanties et autres engagements reçus : 301.299.974,56

PASSIF

CAPITAUX PERMANENTS ET A PLUS D'UN AN 881.808.511,94

PATRIMOINE SOCIAL ET PROVISIONS ASSIMILÉES AVANT AFFECTATION DES BÉNÉFICES 866.958.259,19

CAPITAL PROPRE ET RÉSERVES : 763.615.900,00	
Capital social	595.690.000,00
Prime d'émission d'actions	52.122.900,00
Réserve légale	24.803.000,00
Réserve générale	91.000.000,00
REPORT A NOUVEAU	4.013.054,60
PLUS-VALUES A RÉINVESTIR	37.067.613,66
FONDS DE RENOUVELLEMENT : 61.942.730,00	
Dotation pour renouvellement du stock indispensable	2.507.730,00
Provision pour fluctuation de cours des matières premières	59.435.000,00
PROVISION POUR RISQUE DE PROPRE ASSUREUR	318.960,93

PASSIF PROPREMENT DIT OU ENVERS LES TIERS (OU DETTES) 492.937.683,66

DETTES A MOYEN OU LONG TERME : 14.850.252,75	
Obligations à plus d'un an	7.030.400,00
Emprunts à plus d'un an	7.550.000,00
Autres dettes à plus d'un an	269.852,75

DETTES A MOINS D'UN AN 478.087.430,91

DETTES A COURT TERME : 478.087.430,91	
Fournisseurs	82.862.562,44
Taxes intérieures et douane à payer	105.956.726,33
Autres créanciers	70.813.470,25
Impôt sur les bénéfices des sociétés	1.717.333,62
Consignation d'emballages à la clientèle	4.680.444,00
Comptes de régularisation - Passif	43.423.396,60
Obligations à moins d'un an	955.100,00
Emprunts à moins d'un an	11.500.000,00
Autres dettes à moins d'un an	30.269,18
Effets à payer	156.148.128,49
RÉSULTATS : BÉNÉFICE DE L'EXERCICE 1964	**66.407.888,87**

total du passif 1.426.303.831,72

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 1964

ACTIF PASSIF

ESSO STANDARD S.A.F. ET ESSO REP

ACTIF

		Valeur brute	Amortissements, dépréciations et plus-values réinvesties	Valeur nette
ACTIF IMMOBILISÉ OU A LONG TERME 977.242.297,41				
	FRAIS D'ÉTABLISSEMENT : 57.693,75			
	Prime de remboursement des obligations	187.500,00	129.806,25	57.693,75
	IMMOBILISATIONS : 789.865.430,74			
	Terrains, baux et concessions	52.308.185,45	168.490,72	
	Plus-values réinvesties		14.367.949,43	37.771.745,30
	Travaux souterrains et sondages	130.812.010,16	48.458.228,30	82.353.781,86
	Constructions	216.035.620,59	120.780.860,08	95.254.760,51
	Matériel et outillage	1.005.777.949,66	679.042.437,67	326.735.511,99
	Matériel de transport	268.489.878,59	203.812.528,04	64.677.350,55
	Autres immobilisations	96.492.852,48	46.775.247,61	
	Plus-values réinvesties		479.368,00	49.238.236,87
	Immobilisations en cours	133.834.043,66		133.834.043,66
	AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES : 187.319.172,92			
	Prêts à plus d'un an	91.902.323,81		91.902.323,81
	Titres de participation (partie libérée)	43.754.903,13	79.335,83	
	Plus-values réinvesties		21.450.000,00	22.225.567,30
	Titres de participation (partie non libérée)	332.500,00		332.500,00
	Bons de la Caisse autonome de Reconstruction	775.620,00		775.620,00
	Dépôts et cautionnements	1.924.824,99		1.924.824,99
	Créances et avances à long terme	50.010.043,92	299.499,39	49.710.544,53
	Compte d'attente à régulariser	20.447.792,29		20.447.792,29
ACTIF CIRCULANT 573.154.956,78				
	VALEURS D'EXPLOITATION : 258.304.439,51			
	Matériel et matières consommables en magasin	27.655.078,86	150.000,00	27.505.078,86
	Matières premières (pétrole brut)	43.797.627,15		43.797.627,15
	Produits finis et marchandises	165.132.109,53		165.132.109,53
	Produits en cours de fabrication	21.869.623,97		21.869.623,97
	VALEURS RÉALISABLES A COURT TERME OU DISPONIBLES : 314.850.517,27			
	Clients	155.487.968,14	3.027.676,63	152.460.291,51
	Autres débiteurs	51.397.544,44	820.652,11	50.576.892,33
	Comptes de régularisation - Actif	16.339.234,22		16.339.234,22
	Prêts à moins d'un an	14.951.280,46		14.951.280,46
	Effets à recevoir	40.691.726,87		40.691.726,87
	Chèques et autres valeurs à encaisser	6.148.678,68		6.148.678,68
	Titres de placement (partie libérée)	2.283.366,70	824.933,64	1.458.433,06
	Banques et chèques postaux	31.661.612,29		31.661.612,29
	Caisse	562.367,85		562.367,85

total de l'actif 1.550.397.254,19

PASSIF

CAPITAUX PERMANENTS ET A PLUS D'UN AN 1.011.522.994,64	**CAPITAL PROPRE ET RÉSERVES : 778.403.188,72**		**PATRIMOINE SOCIAL ET PROVISIONS ASSIMILÉES AVANT AFFECTATION DES BÉNÉFICES 1.004.222.741,89**
	Capital social	595.690.000,00	
	Prime d'émission d'actions	56.188.500,64	
	Réserve légale	27.926.000,00	
	Réserve générale	91.000.000,00	
	Réserve spéciale de réévaluation	6.184.627,51	
	Réserve de renouvellement des stocks	1.414.060,57	
	REPORT A NOUVEAU	69.766.580,94	
	PROVISION POUR RECONSTITUTION DES GISEMENTS	56.201.900,00	
	PLUS-VALUES A RÉINVESTIR	37.589.381,30	
	FONDS DE RENOUVELLEMENT : 61.942.730,00		
	Dotation pour renouvellement du stock indispensable	2.507.730,00	
	Provision pour fluctuation de cours des matières premières	59.435.000,00	
	PROVISION POUR RISQUE DE PROPRE ASSUREUR	318.960,93	
	DETTES A MOYEN OU LONG TERME : 7.300.252,75		**PASSIF PROPREMENT DIT OU ENVERS LES TIERS (OU DETTES) 465.341.883,05**
	Obligations à plus d'un an	7.030.400,00	
	Autres dettes à plus d'un an	269.852,75	
DETTES A MOINS D'UN AN 458.041.630,30	**DETTES A COURT TERME : 458.041.630,30**		
	Fournisseurs	86.341.376,98	
	Taxes intérieures et douane à payer	105.956.726,33	
	Redevance sur la production de pétrole brut	24.174.707,69	
	Autres créanciers	73.256.252,91	
	Impôt sur les bénéfices des sociétés	1.717.333,62	
	Consignation d'emballages à la clientèle	4.680.444,00	
	Comptes de régularisation - Passif	52.397.940,98	
	Obligations à moins d'un an	955.100,00	
	Emprunts à moins d'un an	11.500.000,00	
	Autres dettes à moins d'un an	30.269,18	
	Effets à payer	97.031.478,61	
	RÉSULTATS : BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	65.368.466,70	
	INTÉRÊTS MINORITAIRES DES TIERS DANS ESSO REP	15.464.162,55	

total du passif 1.550.397.254,19

Avals, cautions, garanties et autres engagements donnés : 355.833.108,78
Avals, cautions, garanties et autres engagements reçus : 307.309.974,55

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

ESSO STANDARD S.A.F. ET ESSO REP

RECETTES		
VENTES ET RECETTES D'EXPLOITATION		3.748.750.081,60
INTÉRÊTS ET DIVIDENDES REÇUS		4.879.986,67
AUTRES PRODUITS		1.943.625,68
PROVISION POUR RECONSTITUTION DE GISEMENTS DEVENUE DISPONIBLE		48.819.600,00
TOTAL DES RECETTES		**3.804.393.293,95**

CHARGES		
COUT DES PRODUITS VENDUS		
Matières premières, frais de fabrication et de production		1.469.879.858,04
Taxes intérieures et douane		1.665.509.285,00
Autres taxes		28.209.055,29
Amortissements		102.092.392,98
Redevances à l'État		18.772.298,31
COUT DE DISTRIBUTION ET DE GESTION		
Frais		213.752.580,90
Taxes		21.346.207,29
Amortissements		28.714.730,71
CHARGES D'EXPLORATION		71.991.354,83
AUTRES CHARGES		
Augmentation de la provision pour fluctuation de cours des matières premières		11.010.000,00
Impôts sur intérêts et dividendes reçus		13.591.680,94
Perte nette sur ventes et retraits d'éléments de l'actif immobilisé		1.180.669,35
Autres		1.112.428,23
PROVISIONS EXCEPTIONNELLES		
Provision pour reconstitution de gisements		56.201.900,00
IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES		
Exercice 1964	28.976.817,46	
Exercices antérieurs	66.315,00	29.043.132,46
TOTAL DES CHARGES		**3.732.407.574,33**

BÉNÉFICE TOTAL	71.985.719,62
A déduire :	
PART DES INTÉRÊTS MINORITAIRES DES TIERS DANS ESSO REP	6.617.252,92
BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ	**65.368.466,70**